

Rapport d'auto-évaluation Bacheliers en Arts appliqués



Bachelier en Arts plastiques, visuels et de l'espace, orientation
Création d'intérieurs



Bachelier en Stylisme de mode



Bachelier en Scénographie

Lexique

ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

BAIU : Bibliothèque d'Architecture, d'Ingénierie architecturale, d'Urbanisme

BES : Brevet d'enseignement supérieur

CEC : Cadre européen des certifications

CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

EA : Enseignement pour Adultes (anciennement Enseignement de Promotion sociale. N.B. : dans les textes législatifs, c'est encore cette formule de « promotion sociale » qui est employée)

EI : épreuve intégrée (travail de fin d'études)

ESA : École Supérieure des Arts

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

p. : période de cours (celle-ci équivaut à 50 minutes)

PO : Pouvoir Organisateur

SeGEC : Service Général de l'Enseignement Catholique

UE : unité d'enseignement

Présentation de l'Institution :

Nom : Ateliers Saint-Luc

Réseau : SeGEC

Matricule : 2.264.047

Pouvoir organisateur : COMITÉ ORGANISATEUR DES INSTITUTS SAINT-LUC À SAINT-GILLES

Les Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles sont au nombre de 4 :

- Institut Saint-Luc Secondaire ;
- École Supérieure des Arts Saint-Luc (ESA) ;
- École de Recherche Graphique (ERG) ;
- Ateliers Saint-Luc.

Le siège social de ces divers instituts est le 57 rue d'Irlande, mais plusieurs de ceux-ci ont des implantations distinctes, situées pour la majorité à Saint-Gilles : rue d'Irlande, rue du Page (Ixelles) et place Morichar.

L'ensemble des Instituts est géré par une administration centrale qui comprend :

- le secrétariat de l'administrateur délégué ;
- un économat central ;
- un service de support technique pour l'informatique de gestion ;
- un service de support technique pour l'informatique pédagogique ;
- un service technique de maintenance ;
- un conseil social ;
- une procure ;
- un centre de documentation (bibliothèque, médiathèque, matériauthèque), la BAIU, à l'UCL.

Les infrastructures mises à disposition des Ateliers Saint-Luc sont partagées avec les autres instituts et principalement l'école secondaire.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assume toutes les prérogatives du Pouvoir organisateur. Les directeurs des différents Instituts sont invités à lui faire connaître la situation rencontrée durant l'année ou le semestre lors des deux assemblées ordinaires statutaires organisées dans le courant de l'année scolaire. Hum...

Le Conseil d'Administration a confié la gestion quotidienne des Instituts à un Administrateur délégué, Monsieur Jean-Paul Verleyen.

Conseil de gestion

Les directeurs des différents établissements se rencontrent une fois par mois afin de débattre des questions communes liées aux orientations pédagogiques et philosophiques des Instituts,

aux modalités de fonctionnement des services communs, à la gestion du personnel, à des problèmes ponctuels rencontrés dans l'un ou l'autre Institut, etc.

Conseil d'entreprise

A raison de 8 à 10 réunions annuelles, le Conseil d'entreprise réunit des représentants de l'employeur (majoritairement des directeurs) et du personnel afin de débattre de questions liées au règlement du travail des enseignants et/ou des membres du personnel non enseignant des Instituts.

Comité pour la prévention et la protection au travail

La conseillère en prévention, Madame Cynthia Paquot encadre et soutient l'action des délégués du personnel et des directions habilités à faire des recommandations en matière de sécurité et santé au travail. Les réunions de cet organe sont mensuelles.

Renseignements pratiques

Adresse : 57, rue d'Irlande - 1060 Bruxelles

Tél. : 02 / 537 36 45

URL : <http://www.ateliers-stluc.be>

Heures d'ouverture :

Les cours des bacheliers se donnent du lundi au vendredi de 18h00 à 21h30.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 17h00 à 21h00

Les instances de l'Enseignement pour adultes

L'Enseignement pour adultes (anciennement Enseignement de Promotion Sociale) en Fédération Wallonie-Bruxelles repose sur un écosystème institutionnel solide, composé d'acteurs complémentaires qui veillent à sa régulation, son financement, son pilotage pédagogique et sa qualité. Chaque niveau de pouvoir y joue un rôle spécifique, dans une logique de concertation et d'adaptation aux évolutions sociétales.

La Fédération Wallonie-Bruxelles

En tant qu'autorité de tutelle, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) définit les fondements juridiques, organisationnels et pédagogiques de l'Enseignement pour adultes. Le décret du 16 avril 1991, qui en constitue la pierre angulaire, précise les missions de ce secteur, les conditions d'accès, les modalités de financement, ainsi que les principes pédagogiques qui le régissent.

Au-delà du cadre législatif, la FWB veille à ce que les formations restent cohérentes, accessibles et en phase avec les besoins du monde du travail. Elle élabore des circulaires, arrêtés et instructions administratives permettant d'adapter les règles aux mutations économiques, technologiques et sociales. Elle supervise également la conception des sections et des unités d'enseignement (UE), conçues sur base de fiches détaillées définissant les

compétences à atteindre, les contenus, les modalités d'évaluation et les volumes horaires. Ces fiches, construites en dialogue avec les commissions de secteur, sont ensuite validées par les instances compétentes de la Fédération.

Dans le cadre d'une enveloppe budgétaire dite « fermée », la FWB finance les établissements selon des critères précis tels que le nombre de périodes prestées, les taux de fréquentation, ou encore le respect des normes d'encadrement. Ce soutien s'accompagne d'un souci constant d'assurer une répartition équitable des ressources et une accessibilité financière pour tous les apprenants.

Par ailleurs, la Fédération est garante de la reconnaissance officielle des titres délivrés : attestations de réussite, certificats, diplômes reconnus dans le cadre du décret Paysage, ou encore titres alignés sur le Cadre européen des certifications (CEC).

Des inspecteurs pédagogiques sont chargés d'observer les pratiques, d'évaluer la conformité des formations aux référentiels, et d'accompagner les équipes éducatives par des recommandations constructives.

Les instances spécialisées de la Fédération

Autour de la Fédération gravitent des organes consultatifs et techniques qui assurent le bon fonctionnement du système.

L'ARES

L'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur) est chargée de coordonner l'ensemble de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, y compris l'Enseignement pour adultes de niveau supérieur. Elle intervient notamment dans la gestion de l'offre de formation. Elle veille à la cohérence entre les différentes formations proposées par les établissements, évite la redondance des formations, et s'assure que les programmes restent en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et les autres filières de l'enseignement supérieur.

L'ARES émet un avis sur les dossiers pédagogiques de niveau supérieur. Cet avis porte sur :

- la conformité aux référentiels de formation définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- la cohérence interne du dossier (objectifs, compétences visées, contenus, évaluation) ;
- l'adéquation avec les normes légales en matière de volumes horaires, crédits ECTS, etc.

Le Conseil général de l'Enseignement de Promotion Sociale

Composé de représentants des réseaux d'enseignement, des syndicats, du monde associatif, de l'administration et des secteurs socio-économiques, il joue un rôle de conseil auprès du politique. Il n'a pas de pouvoir décisionnel, mais ses avis, éclairés par l'expérience du terrain, orientent les grandes évolutions du secteur.

Lorsque de nouvelles unités d'enseignement sont proposées, leur validation passe par des commissions spécialisées. Ces commissions examinent chaque projet en profondeur, vérifiant sa conformité aux principes pédagogiques, son adéquation aux référentiels de compétences, ainsi que la pertinence de son niveau de certification. Elles agissent comme un filtre qualitatif garantissant la rigueur et la cohérence des formations avant leur approbation officielle.

Le Service général de l'Enseignement pour adultes, quant à lui, constitue le bras opérationnel de la FWB. Il administre les formations, coordonne l'offre éducative, soutient les établissements dans leur démarche qualité et veille à la reconnaissance des titres dans le paysage de l'enseignement supérieur.

Le rôle des réseaux d'enseignement

Les réseaux – qu'ils soient officiels, libres confessionnels ou non confessionnels – assurent la mise en œuvre concrète des décisions prises à l'échelle de la Fédération. Chacun d'eux développe une vision stratégique et pédagogique propre, en cohérence avec le cadre général. Ils accompagnent les directions, soutiennent les équipes éducatives, assurent l'encadrement administratif, et stimulent l'innovation pédagogique.

Le SeGEC est la fédération des pouvoirs organisateurs pour l'enseignement catholique. Il joue un rôle clé dans la gestion, le pilotage et l'accompagnement des établissements de l'Enseignement pour adultes affiliés. Il représente ses établissements dans les concertations inter réseaux, notamment auprès de la FWB et dans certaines commissions. Il participe aux négociations ou concertations sur les évolutions réglementaires du secteur (réforme des titres, modularisation, etc.).

Ainsi, le SeGEC est un appui administratif et juridique. Il accompagne les établissements dans l'application des circulaires, décrets et normes imposées par la FWB. Il apporte un soutien juridique et administratif aux directions pour toute question liée aux statuts, au personnel, ou à l'organisation scolaire.

Il participe aussi au pilotage pédagogique. Il élabore des orientations pédagogiques propres à l'enseignement catholique, dans le respect du cadre légal. Il anime des réseaux pédagogiques internes où les enseignants, coordinateurs et directions peuvent mutualiser leurs pratiques et réflexions. Des technopédagogues accompagnent les établissements dans le développement et l'amélioration de leurs pratiques pédagogiques par l'intégration d'outils numériques dans les cours et leur adaptation au public adulte. Le SeGEC propose régulièrement des formations continues à destination des enseignants et des équipes de direction.

Le SeGEC soutient les établissements dans leurs démarches qualité, notamment pour la rédaction des rapports d'autoévaluation demandés par l'AEQES. Par exemple, il met à disposition des outils, grilles, indicateurs pour aider à structurer les démarches internes.

Les groupes de travail inter réseaux

Des groupes de travail inter réseaux jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'Enseignement pour adultes, notamment pour garantir la cohérence, la qualité et l'évolution commune du système, au-delà des spécificités de chaque réseau.

Ces groupes rassemblent des représentants de tous les réseaux, de l'administration, parfois des experts de terrain, et, selon les sujets, des partenaires externes issus du monde professionnel ou de l'enseignement supérieur.

Ensemble, ils harmonisent les pratiques, proposent des outils communs, anticipent les réformes et partagent les innovations. Leurs actions permettent de réduire les disparités entre établissements, de renforcer la culture qualité et d'assurer une cohérence d'ensemble

(exemples : révision des unités d'enseignement, élaboration d'outils qualité, préparation ou application de nouvelles législations).

Les établissements

Les établissements de l'Enseignement pour adultes traduisent concrètement les orientations définies en amont.

Chaque établissement élabore un projet pédagogique qui lui est propre en tenant compte des besoins spécifiques de son public, souvent composé d'adultes en reconversion, en reprise d'études ou en quête de nouvelles qualifications. Il planifie les horaires, adapte l'offre en fonction des réalités locales, organise les jurys, gère les inscriptions, et accompagne les étudiants tout au long de leur parcours.

Les Pouvoirs Organisateurs

Les pouvoirs organisateurs (PO) sont les instances qui créent, encadrent et gèrent les établissements d'Enseignement pour adultes. Ils en sont en quelque sorte les « propriétaires institutionnels », responsables de leur bon fonctionnement général.

Leur mission principale est de permettre aux établissements de disposer d'infrastructures et de moyens matériels et financiers afin de garantir qu'elles remplissent leurs obligations légales, pédagogiques et administratives telles que définies par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils veillent au respect du cadre réglementaire (décrets, circulaires), mais aussi à la mise en œuvre d'un projet d'établissement cohérent, adapté au public adulte, et en lien avec les réalités sociales et économiques locales.

Les PO délèguent la gestion quotidienne des établissements aux directions et éventuelles directions adjointes, approuvent les grandes orientations pédagogiques et en assurent la gestion administrative, financière et logistique.

Les Ateliers Saint-Luc

Offres de formations de l'école

Les Ateliers Saint-Luc organisent un certificat de niveau secondaire, quatre bacheliers et un master.

Leurs descriptions détaillées peuvent être consultées sur le site internet de l'école (<https://www.ateliers-stluc.be/formations/>).

Niveau secondaire

Certificat en Illustration/Edition (Brevet technique secondaire supérieur d'Enseignement pour adultes)

Niveau supérieur type court

Bachelier en Construction – option : bâtiment

Bachelier en Arts plastiques, visuels et de l'espace – orientation : création d'intérieurs

Bachelier en Stylisme de mode

Bachelier en Scénographie

Niveau supérieur type long

Master en Urbanisme et en aménagement du territoire

Organigramme de l'établissement

Direction : 2 temps pleins

Directeur : Jean-Charles Hock

Directrice adjointe : Catherine Fontaine

Secrétariat : 2 temps pleins

Éducatrice économe ad interim : Christel Niedergang

Éducatrice secrétaire : Nathalie Rayo Diaz

Coordination qualité : Clarence Pitz (1/4 temps)

Coordination pédagogique :

Illustration/édition : Delphine Druez (40 p.)

Bachelier en Construction : Cédric Delanghe (40 p.)

Bachelier en Stylisme : Michèle Grenier (40 p.)

Bachelier en Création d'Intérieurs : Jérôme Lecomte (40 p.)

Bachelier en Scénographie : Caroline Coté (40 p.) et Claire Farah (40 p.)

Master en Urbanisme : Bénédicte Dawance (40 p.) et Véronique Germain (40 p.)

Responsable enseignement inclusif : Nathalie Rayo (40 p.)

Missions et valeurs

Les Ateliers Saint-Luc sont issus de l'union de deux établissements de promotion sociale (devenu entretemps Enseignement pour adultes), l'École de Promotion Sociale Saint-Luc (EPS Saint-Luc) et l'ISURU.

En janvier 2020, l'EPS Saint-Luc et l'ISURU, les deux établissements de promotion sociale dépendant du Pouvoir organisateur, ont fusionné. De cette fusion est née une nouvelle école, les Ateliers Saint-Luc.

Cette fusion était nécessaire pour l'ISURU car la formation était passée sous le seuil d'autonomie (30.000 périodes/élèves pondérées). Passé ce seuil, une école est obligée de fermer ou de fusionner. Il était logique que les deux établissements mutualisent leurs ressources. D'ailleurs, ils partageaient déjà la même direction puisque le directeur de l'EPS Saint-Luc assurait le remplacement de son collègue à l'ISURU.

À la suite du rapprochement des deux établissements et de leur installation commune rue Maurice Wilmotte, les équipes éducatives ont exprimé la volonté de donner à cette nouvelle école une identité propre et un projet pédagogique commun. Dans une démarche de réflexion collective, un brainstorming a été organisé pour choisir un nom représentatif.

Le nom « Ateliers Saint-Luc » a été choisi parmi d'autres propositions. Il reflète à la fois notre pédagogie par projet, structurée autour d'ateliers, et la dimension collaborative, transdisciplinaire et ouverte qui nous caractérise. Ce nom évoque aussi l'idée d'un apprentissage actif, pratique, en lien avec la réalité des métiers, dans une logique de transmission, de création et de communauté.

Enfin, il s'agit d'un nom simple, parlant, fédérateur, que chacun peut s'approprier, facilement mémorisable et porteur de sens, tant pour les étudiants que pour l'équipe. Il incarne l'élan collectif vers une école innovante, audacieuse et pleinement tournée vers l'avenir¹.

L'Enseignement pour adultes, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit deux finalités :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

De plus, les objectifs poursuivis par l'Enseignement pour adultes sont les suivants :

- permettre l'accès à de nouveaux seuils d'emploi et de qualification ;
- assurer la mise à jour des connaissances ;
- organiser des formations complémentaires et de perfectionnement, en collaboration avec les partenaires sociaux.

Ces objectifs sont notamment poursuivis grâce à une structure d'enseignement modulaire efficace qui est une des spécificités de l'Enseignement pour adultes. Chaque section comporte une « épreuve intégrée » qui vérifie si l'étudiant a acquis la maîtrise des capacités couvertes par chaque UE. Le dossier pédagogique précise les capacités demandées à l'entrée, les objectifs de formation et les critères de réussite. L'étudiant a accès aux dossiers pédagogiques (disponibles via les sites du SEGEC et des Ateliers Saint-Luc). Il sait ce qu'on attend de lui et peut capitaliser les parties de sa formation en fonction de son projet.

Plus spécifiquement, les Ateliers Saint-Luc se sont dotés d'un Projet d'établissement² qui définit leurs missions, leurs valeurs et leur vision ainsi que d'un Plan d'accompagnement³ des étudiants.

Parce qu'on y promeut le travail collaboratif, le partage, le décroisement des disciplines, le regard multiple et ouvert.

L'école s'engage à respecter ses valeurs et sa vision et garantit ainsi :

- L'EXCELLENCE DES CURSUS

¹ Annexe n° 1 : Argumentaire nom de l'école

² Annexe n° 2 : Projet d'établissement

³ Annexe n° 3 : Plan d'accompagnement des étudiants

Les Ateliers Saint-Luc ambitionnent de former des artistes, des concepteurs et des techniciens accomplis et d'en faire des acteurs de changement et d'évolution de la société.

- L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

L'école s'engage dans la voie du développement durable et contrôle l'impact environnemental et social de son activité.

- LA TRANSVERSALITE ET LA COMPLEMENTARITE

L'enseignement dispensé se conçoit dans le cadre d'un projet global où les différents apprentissages s'articulent les uns aux autres et font la part belle à la transversalité et à la perméabilité des savoirs.

Les mission, vision et valeurs de l'établissement ont été définies dans le projet pédagogique après consultation des parties prenantes de l'établissement. Une enquête basée sur un questionnaire et un focus groupe a permis de définir l'identité des Ateliers Saint-Luc et de constituer la base du projet pédagogique.

L'enquête de 2024 révèle que tous les étudiants n'ont pas pris connaissance du projet pédagogique. Il faudrait donc non pas en améliorer l'accès puisqu'il est disponible sur le site internet de l'école au même titre que le ROI qui lui est bien lu (cf. infra), mais le porter à la connaissance des étudiants par un deuxième biais. Peut-être le fait qu'il soit présent sur le Drive depuis cette année académique l'aura rendu plus visible.

Par ailleurs, il est à noter que l'Organe d'Administration (OA) des Instituts Saint-Luc, qui s'est considérablement renouvelé ces dernières années et qui se « professionnalise »⁴ de plus en plus, s'est, en étroite collaboration avec les forces vives des quatre écoles, doté d'un nouveau document de référence précisant l'identité propre, les missions et valeurs de l'Institution⁵.

Cette déclaration fondamentale devra prochainement être déclinée au sein des quatre écoles en fonction de leurs spécificités. Ce travail sera l'occasion de valider ou de faire évoluer notre propre projet d'établissement.

Le Règlement d'Ordre Intérieur

Il existe un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI⁶) propre aux Ateliers Saint-Luc qui est accessible à tous les acteurs (professeurs et étudiants) sur le *Drive* général de l'école.

Il est basé sur :

- le décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Social, tel que modifié ;

⁴ Les membres de l'Assemblée générale de l'ASBL et de l'OA sont toutes et tous des bénévoles qui se dévouent pour organiser et administrer l'ensemble des écoles. Depuis quelques temps, les recrutements de nouveaux membres ont été opérés en fonction de compétences personnelles et professionnelles directement utiles aux Instituts et à l'ASBL.

⁵ Annexe n° 4 : COISL / Valeurs

⁶ Site des Ateliers Saint-Luc, page *école*, <https://www.ateliers-stluc.be/wp-content/uploads/2025/06/Reglement-dOrdre-Interieur-maj-aout-2023.pdf>

- l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'Enseignement de Promotion Sociale de régime 1, tel que modifié ;
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 juillet 1993 fixant les modalités de reconnaissance des capacités acquises en dehors de l'Enseignement de Promotion Sociale de régime 1 ;
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 1993 portant règlement général des études dans l'enseignement secondaire de Promotion Sociale de régime 1 ;
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 1993 portant règlement général des études dans l'enseignement supérieur de Promotion Sociale de type court et de régime 1 tel que modifié ;
- la circulaire 3420 portant sur les conditions d'admission et d'âge de diplomation dans les sections de « Bachelier », « Brevet d'enseignement supérieur » et « Master ».

L'enquête de 2024 menée auprès des étudiants confirme que ceux-ci se saisissent du ROI et en prennent connaissance.

Gestion administrative et organisationnelle

Sur le plan administratif, l'équipe est composée de quatre personnes à temps plein : un directeur, une sous-directrice et deux secrétaires. La répartition des rôles au sein de cette équipe est le fruit d'une réflexion stratégique visant à garantir l'efficacité du fonctionnement général de l'établissement. Ainsi, la sous-directrice prend en charge la gestion des dossiers enseignants, ce qui permet aux secrétaires de se consacrer pleinement au suivi administratif des étudiants. Cette répartition des tâches assure une meilleure réactivité et un accompagnement individualisé, tant pour les enseignants que pour les apprenants.

Actuellement, bien qu'il n'existe pas de fiches de fonction formalisées ni de procédures écrites pour les inscriptions, les pratiques s'appuient sur les circulaires officielles ainsi que sur une fiche d'inscription standardisée.

Sur le plan méthodologique, les inscriptions se font par unité d'enseignement (UE). Les étudiants se présentent au secrétariat pour compléter leur dossier ; il n'existe pas de processus de préinscription préalable.

Pour les nouveaux étudiants, un accompagnement est systématiquement assuré : les modalités de fonctionnement de l'établissement et de l'Enseignement pour adultes leur sont expliquées. Ils reçoivent également un courriel d'accueil contenant le vade-mecum⁷ de l'étudiant, ainsi que leurs identifiants de messagerie @ateliers-stluc.be. Ils obtiennent aussi un accès direct aux *Drive* partagés regroupant les documents de cours correspondant aux UE suivies, ainsi que les documents utiles à leur formation (Règlement d'Ordre Intérieur, Projet pédagogique, procédure de demande de valorisation etc.).

Les étudiants déjà inscrits peuvent effectuer leur réinscription à distance en début d'année via un formulaire disponible en ligne (onglet « Inscriptions » du site de l'école). Un suivi administratif est alors assuré : envoi de messages précisant l'état du dossier (complet/incomplet) ainsi qu'un rappel de paiement à effectuer sous une semaine si nécessaire.

⁷ Annexe n° 5 : Vade-mecum des étudiants

Pour les étudiants ne disposant pas du CESS, un test d'admission est organisé, conditionnant l'accès aux premières unités d'enseignement.

Enfin, une fois les inscriptions finalisées, les données des étudiants sont encodées dans le logiciel ProSoc, assurant la traçabilité et la gestion centralisée des parcours.

Horaires des cours

Les horaires de cours des Ateliers Saint-Luc sont disponibles sur le site internet de l'école.

Les cours des bacheliers se donnent du lundi au vendredi de 18h00 à 21h30 et sont organisés de septembre à juin. En raison des obligations extérieures rencontrées tant par le corps enseignant que par les étudiants eux-mêmes (entre autres familiales, professionnelles, etc.), il est difficile d'organiser les cours à d'autres moments. Les périodes de congé correspondent aux congés des écoles fondamentales et secondaires de plein exercice.

De plus, les locaux occupés pour les cours des Ateliers Saint-Luc sont utilisés, en journée, par les établissements de plein exercice (secondaire, ESA et ERG).

Moyens matériels et moyens financiers

Le Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles (PO) est propriétaire des bâtiments mis à disposition des Instituts Saint-Luc aussi bien que du matériel pédagogique et se charge donc de leur entretien. Pour financer ces moyens, le PO perçoit un financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les droits d'inscription de toutes les écoles concernées. Les moyens financiers sont redistribués aux divers instituts selon une clé de répartition négociée au niveau du Conseil des directions.

En Enseignement pour adultes, la dotation de période attribuée aux établissements est recalculée chaque année sur base du nombre de Périodes Élèves Pondérées (PEP). Le PEP est établi en multipliant le nombre d'étudiants inscrits par le nombre de périodes de cours auxquelles ils sont inscrits et par un coefficient de niveau et un coefficient pédagogique. Les établissements qui se maintiennent dans une fourchette de - 8 % à +8 % par rapport aux chiffres de la pénultième année ne perdent ni ne gagnent rien et voient leur dotation maintenue telle quelle. Les établissements qui passent sous cette fourchette perdent de la dotation. Dès lors que le financement de l'Enseignement pour adultes relève d'une enveloppe dite fermée, ceux qui passent au-dessus de la fourchette gagnent de la dotation au prorata de ce que les écoles en perte se voient ôter de la leur. Les dotations sont allouées aux écoles en années civiles.

Pour l'année 2024, les Ateliers Saint-Luc gèrent une enveloppe de dotation de 14 883 périodes organiques afin d'organiser l'ensemble de l'offre de formation.

- 1 875 périodes pour des UE communes (à 2 ou 3 bacheliers)
- 1 710 périodes pour la création d'intérieurs
- 2 250 périodes pour le stylisme
- 3 210 périodes pour la scénographie

Soit un total de 9 045 périodes affectées directement à l'organisation des activités d'enseignement des trois bacheliers en arts appliqués.

A ce volume global destiné aux activités d'enseignement à proprement parler doivent être ajoutées quelques 150 périodes + 150 périodes supplémentaires (hors dotation) pour la gestion qualité ainsi que les périodes d'expertise pédagogique et technique engagées par l'établissement pour les fonctions de coordination.

Contexte historique et socio-économique

L'implantation des Ateliers Saint-Luc :

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, décrit la commune de Saint-Gilles comme suit⁸ :

« Saint-Gilles est une petite commune du sud-ouest de Bruxelles, très densément peuplée et bien desservie par les transports en commun. L'âge moyen de la population est de 37 ans, 49% de la population est de nationalité étrangère (soit une proportion bien supérieure à celle de la Région). La commune de Saint-Gilles est caractérisée par une population au profil socio-économique relativement diversifié, mêlant surtout classes moyennes et défavorisées. La commune de Saint-Gilles accueille, en proportion du nombre d'habitants, plus d'entreprises que la Région bruxelloise dans son ensemble. »

Visit.Brussels décrit Saint-Gilles comme suit⁹ : « Saint-Gilles centre est l'un des quartiers les plus animés de Bruxelles ! Vous vous y sentirez comme dans un village, et ce n'est pas peu dire. Des groupes d'amis se rejoignent pour boire des verres en terrasse. Des habitants y font leurs courses au marché du parvis ou jouent à la pétanque. La variété des restaurants et des petits commerces en fait aussi un lieu très cosmopolite. Parmi l'offre shopping, vous trouvez surtout des boutiques bio, éthiques et durables. Enfin, ce quartier est aussi connu pour abriter de nombreux artistes. [...] Saint-Gilles est aussi connu pour ses artistes et ses galeries d'art ».

Notons aussi que Saint-Gilles est un lieu où l'art est omniprésent, que ce soit dans les fresques de l'hôtel de ville, dans ses façades art nouveau ou dans les expositions contemporaines des nombreuses galeries et du « Parcours d'Artistes ».

Les Ateliers Saint-Luc sont fréquentés par un public mixte, ce qui correspond à l'aspect multiculturel de Bruxelles et plus particulièrement de Saint-Gilles. L'établissement a, d'ailleurs, déjà inscrit plus de cent nationalités différentes !

L'établissement a l'avantage de profiter de la renommée des autres établissements Saint-Luc, de Bruxelles et d'ailleurs. En outre, il bénéficie de la possibilité de partager une bibliothèque commune (la BAIU) très riche dans les domaines liés à l'architecture ainsi qu'à l'art, bibliothèque intégrée aux bibliothèques de l'Université Catholique de Louvain qui, via le réseau des bibliothèques universitaires, permet le prêt de livres provenant d'autres bibliothèques facultaires.

⁸ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Zoom sur les communes 2024. Zoom sur Saint-Gilles, 2023, disponible sur https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Saint-Gilles_FR_cor.pdf

⁹ Visit.Brussels, Saint-Gilles centre : un quartier aux allures de village, <https://www.visit.brussels/fr/visiteurs/organisez-votre-sejour/saint-gilles-centre-un-quartier-aux-allures-de-village>, consulté le 13 juin 2025.

Toujours dans ce même état d'esprit, il ne faut pas non plus négliger l'apport scientifique et/ou méthodologique dû aux rencontres et partages entre les enseignants des Ateliers Saint-Luc et ceux de sections similaires des autres établissements Saint-Luc.

Autres écoles organisant ces cursus :

Le Bachelier en Création d'Intérieurs est également organisé par l'Institut Paul Hankar (région bruxelloise) ainsi que par Saint-Luc Liège Enseignement pour adultes.

Les deux autres Bacheliers sont organisés uniquement par les Ateliers Saint-Luc au niveau de l'Enseignement pour adultes.

La poursuite des études

Les titres délivrés étant des bacheliers professionnalisants, ils ne permettent pas la poursuite immédiate vers des Masters. Cependant, il est possible d'accéder à des masters, suivant des conditions d'admissions propres aux établissements organisant ceux-ci, tels qu'une année passerelle, des crédits supplémentaires ou un test d'admission.

Organisation des cours

L'établissement obtient le droit d'ouvrir une section de niveau supérieur après décision du Gouvernement sur base des avis de l'ARES et du Conseil supérieur (procédure de demande d'habilitation).

Les dossiers pédagogiques sont strictement communs à toutes les écoles d'Enseignement pour adultes. Les contenus des cours sont donc imposés mais les établissements sont libres d'organiser tout ou partie des unités de formation selon les spécificités et dans les limites imposées par l'organigramme.

Aux Ateliers Saint-Luc, toutes les UE sont organisées chaque année (sous réserve de compter un nombre suffisant d'étudiants inscrits).

Nos Bacheliers sont organisés en 3 ans et quelques mois. En effet, il faut ajouter une quatrième année jusqu'au mois de décembre voire janvier, en cas de seconde session pour la remise et la présentation de l'épreuve intégrée.

Étant donnée la vie professionnelle et familiale de nos étudiants (public adulte), il leur est difficile de clôturer leur cursus en 3 ans, a fortiori avec trois stages à effectuer. Le système des unités d'enseignement permet facilement d'avancer à son rythme.

Toutes les informations relatives à l'organisation des cours, aux inscriptions, horaires, dossiers pédagogiques et modalités pratiques sont disponibles sur le site internet des Ateliers Saint-Luc¹⁰.

¹⁰ <https://www.ateliers-stluc.be/formation/>

Organisation par niveau

Les trois sections sont organisées en unités d'enseignement capitalisables (cf. décret de la Communauté française du 16 avril 1991), suivant trois niveaux et selon les modalités reprises dans le dossier pédagogique de chaque section¹¹.

Dès leur conception, ces trois sections ont été élaborée sur un canevas commun. La colonne vertébrale des ateliers disciplinaires aux trois niveaux des cursus est soutenue par des cours techniques et théoriques. Parmi ces unités d'enseignements, certaines sont communes aux trois bacheliers (cours d'histoire de l'art, de communication et gestion, de composition artistique de l'image, etc.) d'autres sont spécifiques aux différentes sections.

Adossée à cette filière principale, les stages sont eux aussi hiérarchisés de manière progressive. Au premier niveau des trois cursus, un stage commun de découverte des métiers de la création (40 périodes soit une semaine à temps plein) permet aux étudiants de se familiariser avec les spécificités de ces métiers. Aux deuxièmes et troisièmes niveaux des différentes sections, des stages pratiques permettent aux étudiants de mettre en œuvre les acquis de leur formation (deux fois 120 périodes, soit deux fois trois semaines). Les informations et documents de référence¹² sont formalisés par l'établissement et mis à disposition des étudiants sur les *Drive* des différentes UE.

Chaque unité d'enseignement qui ne dépend pas de la réussite d'une autre peut être suivie indépendamment. Toute unité d'enseignement réussie donne droit à une attestation de réussite capitalisable.

Pour la suite de la formation, seule la possession des attestations de réussite des unités d'enseignement pré requises permet de poursuivre dans les UE des niveaux supérieurs. Les attestations de réussite ne peuvent être délivrées qu'aux étudiants ayant présenté l'entièreté des travaux, examens, ou autres types d'évaluation demandés par chacun des professeurs enseignant dans ladite unité de formation et n'ayant, par ailleurs, pas dépassé le quota d'absences injustifiées de 40% au niveau supérieur ainsi que précisé au règlement général des études (arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02/09/2015) et au ROI de l'école (article C2- Ponctualité, assiduité au(x) cours).

Les dossiers pédagogiques étant communs à toutes les écoles d'Enseignement pour adultes, les étudiants des bacheliers en arts appliqués ont l'opportunité de réaliser certaines de leurs unités d'enseignement dans les autres établissements organisant l'une ou l'autre de ces formations. Inversement, nous accueillons des étudiants qui ne suivent que quelques UE chez nous, souvent pour des questions de disponibilité ou de meilleure adaptation de nos grilles horaires à leur emploi du temps personnel.

¹¹ Annexe n° 8 : Organigramme Bachelier en Création d'intérieurs

Annexe n° 9 : Organigramme Bachelier en Stylisme

Annexe n° 10 : Organigramme Bachelier en Scénographie

¹² Annexe n° 11 : UE 121 Carnet de stage

Annexe n° 12 : UE 121 Convention de stage

Annexe n°13 : UE 121 Projet de stage et évaluation

Admissions

En Enseignement pour adultes il ne peut y avoir de sélection à l'entrée des cursus. Tous les candidats qui souhaitent s'inscrire sont acceptés dès lors qu'ils rencontrent toutes les exigences en matière de pré requis.

Les étudiants peuvent être admis de plusieurs manières :

- sur base du CESS ou de son équivalence établie par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- sur base de(s) l'attestation(s) de réussite de(des) l'unité(s) d'enseignement pré requise (cf. schéma de capitalisation);
- après la réussite d'un test d'admission attestant de leur maîtrise des capacités préalables telles que définies dans chaque dossier pédagogique ;
- sur base d'un dossier attestant de leur maîtrise des capacités préalables requises (c'est par exemple le cas pour les étudiants qui se présentent sans CESS, mais avec un titre de Master français).

Les tests d'admission permettent de vérifier la maîtrise des capacités préalables requises telles que définies par les dossiers pédagogiques.

Pour accéder aux UE du début de formation, les étudiants sans CESS présentent un test de français et un test de mathématique et passent un entretien de motivation avec un membre de la direction.

Un nombre non négligeable d'étudiants bénéficient chaque année de cette opportunité d'admission sans titre requis pour débiter un cursus (cf. à titre d'exemple en annexe les admissions dans l'Atelier de composition¹³). Cette procédure est en adéquation avec le projet d'établissement : permettre l'accès à l'enseignement aux personnes qui en présentent les capacités. L'exigence n'en est pas pour le moins élevée dans la suite des formations.

Valorisation des compétences et/ou acquis antérieurs

En ce qui concerne les Ateliers Saint-Luc, les modalités sont décrites dans le ROI de l'établissement. La procédure de valorisation¹⁴ est consultable par les étudiants sur le *Drive* de l'école.

Il existe trois procédures distinctes selon que l'étudiant :

- souhaite accéder à une unité d'enseignement pour laquelle il ne dispose pas des titres requis (procédure d'admission) ;
- souhaite faire reconnaître sa maîtrise des compétences terminales d'une unité de formation spécifique et obtenir l'équivalent d'une attestation de réussite (procédure de sanction) ;
- souhaite être dispensé de présence pour une partie de l'UE (procédure de dispense).

¹³ Annexe n° 14 : Tableau type d'admission

¹⁴ Annexe n° 15 : Formulaire de demande de valorisation

L'étudiant doit soumettre un dossier de demande de valorisation avant le 1^e /10^e de l'UE. Celui-ci est analysé par le Conseil des études, qui prononce l'admission, la sanction, la dispense partielle ou un refus.

Pour valoriser des compétences et/ou acquis antérieurs, le Conseil des études — composé du(des) enseignant(s) de l'UE ainsi que du directeur ou de son représentant — peut prendre en considération une série de documents : les titres d'étude issus de toute les formes d'enseignement relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (à l'exclusion de formation d'un niveau inférieur comme le secondaire), les documents justifiant d'une expérience professionnelle, les documents émanant d'organismes de formation reconnus, etc. En l'absence de tels documents ou en cas de remise d'éléments non probants, le Conseil des études procède à une vérification via un test. Un PV de la décision est alors dressé et le résultat de cette démarche est communiqué au candidat, assortie d'une attestation de réussite spécifique en cas de valorisation.

Cette disposition étant présentée aux étudiants dès la soirée d'accueil et décrite dans le Vademecum des étudiants, cette opportunité d'alléger leur parcours est saisie par un certain nombre d'étudiants. À titre d'exemple, cette année 2024-2025, 43 étudiants ont effectué une/des demande(s) de valorisation (de dispense ou de sanction), pour un total de 84 dossiers reçus. Sur ces 84 dossiers, 66 ont aboutis sur une dispense totale ou partielle de l'UE¹⁵.

Ces demandes sont traitées par la directrice adjointe, avec le concours des enseignants concernés. Elles proviennent pour la plupart d'étudiants ayant déjà une expérience dans une formation artistique ou, pour les étudiants en Création d'intérieurs, dans une formation d'architecture.

Suivi des étudiants

Aux Ateliers Saint-Luc, la direction, les membres du personnel non chargé de cours et les enseignants veillent au bon déroulement de la formation. Ils gèrent, entre autres, les absences et retards, veillent au respect du matériel et des locaux ou encore planifient les évaluations. Notons que la plupart des enseignants ne sont présents dans l'établissement qu'un soir ou deux par semaine et ont une autre profession en journée, ce qui ne leur permet pas toujours d'assurer un suivi au « cas par cas » des étudiants, ni de veiller à leur bonne adaptation aux systèmes spécifiques de l'Enseignement pour adultes et aux études supérieures.

Toutefois, certains enseignants sont attentifs au suivi de leurs étudiants en termes de réussite, mais aussi de décrochage. De plus, le secrétariat assure un suivi d'un point de vue administratif, mais aussi d'un point de vue social et humain. Les étudiants sont écoutés dans leurs parcours personnels, professionnels et scolaires et soutenus dans leurs difficultés. Nathalie Rayo est la responsable du plan d'accompagnement des étudiants¹⁶ (cf. infra).

De nombreux enseignants consacrent une partie de leur(s) cours au feed-back des évaluations, ce qui permet aux étudiants de se situer par rapport à l'acquisition des compétences. Cette pratique du feed-back est systématique pour les bacheliers en Création d'Intérieurs et en Stylistisme. En revanche, tous les enseignants n'y ont pas recours en Scénographie¹⁷.

¹⁵ Annexe n° 16 : Tableau valorisation

¹⁶ Annexe n° 3 : Plan d'accompagnement des étudiants

¹⁷ Selon les résultats de l'enquête menée auprès des enseignants en juin 2024

Toutefois, les étudiants souhaiteraient plus de feed-back dans les sections CI et Stylisme, ce qui est contradictoire, mais un indicateur clair d'amélioration à initier au point de vue des modalités de ces feed-back et de leur pertinence.

Profil des étudiants

Les étudiants inscrits aux Ateliers Saint-Luc dans les bacheliers en Création d'Intérieurs, Scénographie et Stylisme sont jeunes. La plupart ont entre 20 et 29 ans. Une large majorité d'entre eux a la nationalité belge¹⁸.

Le rajeunissement progressif du public en Enseignement pour adultes s'explique en partie par le fait que certains étudiants en situation d'échec dans l'enseignement de plein exercice deviennent non finançables et se réorientent alors vers notre type d'enseignement. Par ailleurs, la nécessité pour certains jeunes de travailler en journée afin de subvenir à leurs besoins ou de financer leurs études les poussent à privilégier un horaire en soirée, tel que celui proposé par les Ateliers Saint-Luc.

Ces dernières années, les équipes pédagogiques observent que ce rajeunissement progressif s'accompagne de comportements qui traduisent parfois un engagement limité, notamment en termes d'assiduité et de participation, particulièrement dans les ateliers à dominante créative. Cette évolution se traduit également par des difficultés à faire preuve de la maturité requise dans la remise en question, l'approfondissement des recherches personnelles ou encore la structuration des démarches créatives. Ces constats représentent un enjeu majeur pour l'ensemble de la communauté enseignante, qui s'interroge sur les leviers à mobiliser pour favoriser une posture plus active et réflexive de la part des étudiants.

Afin de renforcer l'implication des étudiants dans les ateliers et les encourager à adopter une posture d'apprentissage plus rigoureuse et engagée, l'intégration systématique d'apports théoriques et/ou techniques au sein des dispositifs pédagogiques en atelier pourrait être une solution. En effet, les unités d'enseignement qui associent étroitement pratique et apport structurant (références, méthodologies, outils techniques ou conceptuels) rencontrent un taux de participation significativement plus élevé, ainsi qu'une meilleure qualité d'investissement de la part des étudiants, toutes sections confondues. Cette articulation permettrait également de mieux ancrer les apprentissages dans une perspective critique et de recherche, en soutenant le développement de compétences transversales essentielles à la formation en arts appliqués.

Taux d'inscription et de réussite

Le nombre total d'étudiants inscrits dans les Bacheliers en Arts appliqués au cours des cinq dernières années varie entre 150 et 200 étudiants. Au 1^{er} niveau, ces étudiants se partagent de manière plus ou moins égale entre les trois programmes, avec néanmoins un nombre plus important d'étudiants en Création d'intérieurs et un nombre plus faible en Scénographie. Cette répartition s'accroît lorsque l'on progresse dans les niveaux, jusqu'à l'épreuve intégrée. Nous constatons que parmi les étudiants qui parviennent en fin de parcours et s'inscrivent à l'épreuve intégrée, la majorité obtient son diplôme.

¹⁸ Annexe n° 6 : Nombre d'étudiants par nationalité et par tranches d'âge

Au cours des dernières années, nous constatons une augmentation du nombre total d'étudiants qui s'inscrivent aux formations. En 2023-2024 et en 2024-2025, les inscriptions ont dû se clôturer avant la date limite prévue initialement, pour une raison logistique de place dans les locaux. Cette augmentation, tout comme le rajeunissement, serait en partie dû aux étudiants non finançables dans le plein exercice qui viennent s'inscrire en Enseignement pour adultes. Cette augmentation à la 1^e inscription ne semble par contre pas se répercuter actuellement dans les inscriptions en fin de formation.

Au-delà des UE de début de formation (telles que l'Atelier de composition ou la Conception artistique de l'image), les inscriptions dans les ateliers (que nous avons choisies comme UE de référence pour l'analyse) sont assez inégales d'une année à l'autre¹⁹.

Au niveau du taux de réussite, l'atelier de niveau 1 est dans toutes les formations celui qui connaît le plus grand taux d'échecs et d'abandons. En stylisme, l'école a attribué des périodes supplémentaires pour assurer un meilleur encadrement de l'*Atelier de niveau 1* en 2023-2024, afin de garder mobilisé les étudiants et de soulager l'équipe pédagogique. Cette mesure ne semble pourtant pas avoir porté ses fruits. Une meilleure analyse des raisons d'abandon chez les étudiants permettrait peut-être de trouver un meilleur levier.

Critère 1 : l'établissement a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Politique de gouvernance de l'établissement

Objectifs et valeurs de l'établissement en matière d'enseignement

Le projet d'établissement

Les Ateliers Saint-Luc se sont dotés d'un projet d'établissement²⁰ rédigé dans le respect du projet et des spécificités des Instituts Saint-Luc. Nous avons procédé à une méthodologie *bottom up* pour sa rédaction :

- une enquête auprès des parties prenantes de l'école pour déterminer l'identité de l'école ;
- un focus groupe rassemblant des enseignants, le staff administratif, la coordination qualité et la direction pour définir les missions, visions et valeurs de l'école.

Nos objectifs pédagogiques prioritaires

Notre établissement s'inscrit dans une démarche éducative centrée sur l'autonomie, la créativité et l'adaptabilité des étudiants. Les Ateliers Saint-Luc poursuivent trois objectifs :

1. Faire de l'étudiant un acteur de son apprentissage :
Nous encourageons une posture active et réflexive, où les étudiants sont concepteurs

¹⁹ Annexe n° 7 : Chiffres inscriptions et réussites

²⁰ Annexe n° 2 : Projet d'établissement

et non simples exécutants. Ils sont amenés à questionner la pertinence de leurs choix, à s'impliquer dans le processus de création et à construire du sens dans leurs productions.

2. Préparer à la diversité des parcours professionnels :

Conscients de l'évolution rapide des métiers et de la porosité croissante entre les secteurs, nous adoptons une approche décloisonnée des savoirs, favorisant la transversalité et l'adaptabilité. Nos cursus visent à doter les étudiants de compétences transférables, en phase avec une réalité professionnelle variée et en constante mutation.

3. Maintenir un lien fort avec le monde professionnel :

Nos formations reposent sur une articulation étroite entre les savoirs théoriques et les réalités concrètes des métiers. Cette orientation est rendue possible grâce à une équipe pédagogique issue de parcours professionnels diversifiés, qui apporte une vision personnelle et contextualisée de chaque discipline. Les stages occupent une place centrale dans le parcours de formation et sont encadrés par des enseignants spécifiquement choisis pour leur ancrage dans le milieu professionnel. Leurs réseaux constituent un levier important d'insertion et d'orientation pour les étudiants, en leur ouvrant des perspectives variées et en préservant leur capacité à réorienter leur trajectoire.

Selon l'enquête menée auprès des étudiants en juin 2024²¹, des efforts sont encore à fournir concernant les liens entre la formation et le secteur professionnel. Si les étudiants en Scénographie sont satisfaits (cas concrets évoqués aux cours, parallèles avec le monde professionnel), les étudiants de CI sont mitigés et ceux de Stylisme insatisfaits. Ils soulignent toutefois tous la pertinence des stages et la bonne préparation à la profession.

Les étudiants se sentent acteurs de leur apprentissage et apprécient le fait de pouvoir travailler en autonomie. Ils apprécient aussi la liberté créatrice qui leur est laissée.

En revanche, la transversalité des savoirs n'est pas assez perçue par les étudiants qui regrettent que plus de liens entre les cours ne soient faits. La même enquête nous apprend que les enseignants ne connaissent pas tous le contenu des autres cours et n'ont pas un regard global sur la formation. Ce point important souligne que, malgré les efforts fournis par l'école pour assurer la coordination pédagogique, des efforts doivent encore être faits en ce sens.

La gouvernance de l'établissement en termes d'organisation et de gestion des programmes d'études

La coordination pédagogique au sein de chaque section est assurée par la direction et les coordinateurs de section. Des réunions pédagogiques par section sont organisées une à deux fois par an, au cours desquelles sont abordées des questions spécifiques à chaque section : cohérence entre les cours, échange entre les pratiques de chacun, projets propres à la section...

²¹ Annexe n° 17 : Tableau général des données qualitatives et quantitatives 2024

Il peut aussi arriver que soient organisées des réunions pédagogiques entre enseignants de cours spécifiques : tous les professeurs d'atelier ou de stage par exemple.

Les étudiants peuvent faire part de leurs réflexions sur la gouvernance de l'école de plusieurs manières. La plus formelle et évidente est via le Conseil des étudiants²², qui regroupe un étudiant par section par niveau et qui se réunit 3 fois par an (au sein de l'école, 6 sections organisées en 3 niveaux minimum, soit 18 représentants des étudiants). Mais les étudiants peuvent également interpeller directement les coordinateurs et/ou la direction, pour des questions spécifiques à certains cours, voire directement une discussion avec l'enseignant.

Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement et des programmes

Notre définition de la qualité

Les Ateliers Saint-Luc définissent la qualité de leur école par sa capacité à offrir des formations pertinentes, cohérentes et efficaces, répondant aux besoins des étudiants, de la société et du monde professionnel. Nous visons aussi l'excellence des savoirs et le bien-être de nos étudiants. La satisfaction des parties prenantes, en particulier les étudiants et les enseignants, représente une dimension essentielle de notre politique qualité.

La qualité des programmes d'études au sein de l'établissement peut être appréhendée à travers plusieurs indicateurs pertinents. Elle se mesure notamment par la clarté des objectifs pédagogiques fixés pour chaque formation dans le dossier pédagogique, ainsi que par la progression effective des étudiants dans l'acquisition des compétences visées. L'adéquation entre les enseignements proposés et les attentes du marché du travail constitue également un critère déterminant, mesuré au moyen de retours de partenaires socio-économiques, surtout par le biais des évaluations des maîtres de stages. Par ailleurs, l'établissement tire parti de l'autonomie pédagogique accordée aux équipes pour actualiser régulièrement le contenu des cours, en cohérence avec les évolutions des savoirs, des pratiques professionnelles et des contextes socio-économiques. Enfin, la qualité des ressources mises à disposition – infrastructures, équipements pédagogiques, outils numériques et accompagnement par les enseignants – contribue directement à l'efficacité des dispositifs de formation.

La mise en place progressive d'une démarche qualité institutionnelle aux Ateliers Saint-Luc

Depuis l'année académique 2011-2012, les formations de l'enseignement supérieur organisées aux Ateliers Saint-Luc se sont engagées dans une dynamique d'évaluation externe sous l'impulsion de l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES).

Initialement, cette démarche qualité s'est développée sous la contrainte d'une première évaluation programmatique, concernant exclusivement le Bachelier en Construction. Le contexte de cette première évaluation externe n'était donc pas celui d'une volonté spontanée, mais bien d'une réponse à une exigence extérieure.

²² Annexe n° 18 : Présentation du Conseil des étudiants

Néanmoins, ce point de départ a permis de dégager une série de constats plus larges, au niveau institutionnel, mettant en lumière des besoins d'amélioration non seulement pour le programme évalué, mais également pour l'ensemble de l'établissement.

À l'issue de cette première évaluation, un plan d'action a été établi, fondé sur les recommandations des experts. Celui-ci reposait sur plusieurs axes stratégiques, mais il a rencontré rapidement une série d'obstacles et s'est révélé trop éloigné de notre réalité de terrain : démobilisation progressive des équipes, démarche perçue comme contraignante et non comme un outil d'amélioration, surcharge administrative des enseignants et décalage entre les actions à entreprendre et les besoins réels des parties prenantes.

Avancées concrètes malgré des limites initiales

Malgré ces difficultés, plusieurs réalisations significatives ont été portées par les équipes. Elles concernaient tantôt uniquement le bachelier en Construction, tantôt l'ensemble des cursus :

- La révision en profondeur du dossier pédagogique du Bachelier en Construction (mise en œuvre dès la rentrée 2020-2021), intégrant les constats et recommandations issus du rapport d'évaluation.
- Des changements notables au sein de la gouvernance interne de la section Construction : réorganisation de l'organigramme.
- Désignation de coordinateurs de section pour assurer une meilleure cohérence inter et intra cursus.
- L'instauration de réunions de coordination mensuelles.
- La gestion d'importants événements institutionnels comme le déménagement de l'établissement et, surtout, la fusion avec l'ISURU, actée officiellement en 2019-2020.

Ces actions ont constitué des jalons importants, contribuant à initier une culture d'amélioration continue même si elles demeuraient encore principalement centrées sur les besoins du programme Construction.

Impact transversal sur l'ensemble des formations

Même si la priorité initiale avait été donnée au Bachelier en Construction, les démarches qualité mises en place ont eu un impact transversal réel sur les autres bacheliers.

Les réflexions menées, les outils développés, ainsi que les changements dans la gouvernance et la coordination ont progressivement imprégné les autres programmes de l'école. Ainsi, certaines bonnes pratiques – telles que l'amélioration de la communication interne, le recours aux indicateurs objectifs, la structuration des instances de coordination – se sont diffusées, favorisant une dynamique de qualité institutionnelle et non plus seulement programmatique.

Cette percolation vers l'ensemble de l'établissement s'est renforcée avec la fusion avec l'ISURU et l'intégration du Master en Urbanisme, dont les exigences qualité spécifiques ont encore accentué le besoin de structuration et de mutualisation des pratiques.

Constat d'un besoin de refondation : vers un système qualité institutionnel intégré

À l'issue des premières démarches entamées entre 2012 et 2019, le constat s'est imposé progressivement :

- le plan d'actions initialement conçu pour répondre aux recommandations des experts externes était devenu obsolète, vidé de son sens dans un contexte institutionnel en profonde évolution ;
- la fusion avec l'ISURU, le renouvellement des équipes pédagogiques, les changements structurels et les ambitions stratégiques nouvelles de l'établissement rendaient nécessaire une refondation globale de la politique qualité ;
- il est apparu évident que l'approche uniquement programmatique – ciblant un programme isolé comme le Bachelier en Construction – n'était plus suffisante. Une dynamique plus systémique, reposant sur une vision d'établissement partagée, devait émerger, afin de garantir la cohérence, l'efficacité et la pérennité des actions qualité à l'échelle de toutes les formations.

Cette refondation ne s'est pas faite en rupture avec les travaux passés, mais dans un souci de continuité intelligente : il s'agissait de tirer profit des acquis, d'en comprendre les limites, et de fédérer l'ensemble des énergies autour d'une démarche institutionnelle ambitieuse et alignée avec les réalités du terrain.

Construction d'une nouvelle dynamique (2020-2021)

Dès 2020, les Ateliers Saint-Luc ont engagé un processus de co-construction d'un nouveau système qualité, avec une volonté affirmée d'impliquer l'ensemble des parties prenantes :

- un projet pédagogique d'établissement a été rédigé de manière collaborative au sein de la cellule de coordination qualité. Ce projet, fruit de la réflexion collective de la direction, de la coordination qualité, des coordinateurs de section, des enseignants et des étudiants, définit les missions, valeurs et vision stratégique de l'école. Il constitue désormais la référence centrale pour toute action de développement institutionnel et d'assurance qualité ;
- la démarche qualité s'est construite par imprégnation institutionnelle : partant de l'établissement et diffusant ensuite vers les programmes, et non l'inverse. Cette approche garantit une meilleure cohérence entre les objectifs stratégiques, le projet pédagogique et les pratiques de terrain ;
- création d'un Conseil des étudiants en 2021 (pratique existante précédemment à l'ISURU)
- l'année académique 2020-2021 a permis de définir et d'affiner les composantes du système qualité, en tenant compte :
 - o des besoins réels et des spécificités de l'établissement, définis par l'établissement lui-même (toute action doit être pensée et appliquée en fonction de notre réalité de terrain pour que les parties prenantes y trouvent du sens et soient ainsi mobilisées) ;
 - o des futures évaluations AEQES (programmatique et institutionnelle) ;
 - o des exigences liées aux audits d'inspection ;
 - o et toujours en cohérence avec la vision d'établissement définie dans le projet pédagogique.

Adoption de la Charte Qualité institutionnelle (2023)

L'élaboration et l'adoption d'une Charte Qualité²³ en 2023 constituent une étape décisive dans la structuration du système qualité des Ateliers Saint-Luc. Cette Charte formelle traduit l'engagement de l'établissement à instaurer une véritable culture qualité durable et partagée.

Les grands principes de la Charte sont les suivants :

- Promouvoir une culture qualité institutionnelle visant à offrir des formations et des services d'excellence ;
- Fonder la démarche qualité sur des données objectives, intégrant les avis de toutes les parties prenantes ;
- Placer les étudiants au cœur de la démarche, en respectant leur autonomie tout en garantissant un accompagnement pédagogique et personnel de qualité ;
- Assurer la participation effective des enseignants, étudiants, personnels administratifs, directions, pouvoirs organisateurs, et acteurs externes (secteur professionnel, diplômés) ;
- Structurer la gouvernance qualité autour d'instances pérennes :
 - o conseil de coordination qualité (réunions mensuelles)
 - o conseil des étudiants (réunions trois fois par an)
- Exploiter des indicateurs qualitatifs et quantitatifs fiables :
 - o enquêtes générales et ciblées auprès des étudiants ;
 - o données extraites des outils de gestion internes ;
- Élaborer un plan d'action institutionnel en s'appuyant sur l'analyse de ces données.

La Charte précise également que chaque programme développe, en complément, sa propre charte pédagogique, exprimant ses spécificités, ses valeurs, et son mode de fonctionnement particulier dans le cadre institutionnel global.

Nous avons donc pour projet de rédiger une charte par section. Des réflexions ont déjà été initiées lors des réunions pédagogiques. Toutes les chartes ne sont pas abouties.

La section Stylisme est la première à s'être dotée d'une charte²⁴, et ceci dès l'année académique 2019-2020.

Une gouvernance qualité structurée, inclusive et fonctionnelle

Le renforcement de la gouvernance qualité constitue une avancée majeure du nouveau système institutionnel mis en œuvre aux Ateliers Saint-Luc. Cette gouvernance repose sur une organisation claire, une répartition des rôles efficace et une participation structurée des parties prenantes.

Une cellule de coordination qualité au cœur du pilotage

Depuis 2020, la cellule de coordination qualité joue un rôle central dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la démarche qualité institutionnelle. Elle regroupe :

- la coordination qualité (référente institutionnelle et programmatique),
- les coordinateurs de section pour chaque programme (Construction, Urbanisme, Illustration/Edition, Création d'intérieurs, Stylisme et Scénographie),

²³ Annexe n° 19 : Charte qualité

²⁴ Annexe n° 20 : Charte de la section Stylisme

- la direction,
- des représentants des étudiants si besoin,
- un membre du personnel administratif.

Cette cellule se réunit chaque mois pour assurer la continuité du pilotage stratégique et garantir la circulation fluide de l'information entre les différents niveaux de l'école. Elle constitue aujourd'hui l'organe décisionnel principal pour toute question liée à la qualité, la pédagogie, l'utilisation des ressources matérielles etc.

Intégration progressive des représentants étudiants : le conseil des étudiants

Conformément à la Charte Qualité de 2023 et dans un souci d'alignement avec les principes de co-construction et de prise en compte des usagers finaux du service éducatif, la gouvernance qualité a été élargie aux représentants des étudiants.

Depuis janvier 2022, des étudiants issus du Conseil des Étudiants, constitué officiellement, sont invités à participer aux réunions de coordination qualité lorsque les points à l'ordre du jour les concernent directement. Ce conseil est composé de trois étudiants par programme, encadrés par la coordination qualité, et se réunit au minimum trois fois par an.

Cette participation permet :

- d'instaurer un dialogue structuré entre les étudiants et les instances de gouvernance ;
- de récolter des retours qualitatifs contextualisés ;
- de renforcer l'appropriation de la démarche qualité par les étudiants eux-mêmes.

Outils de pilotage : vers un tableau de bord partagé

Pour étayer la prise de décision, la cellule qualité exploite un ensemble d'indicateurs. Deux types de données alimentent ce pilotage :

Données qualitatives et quantitatives

Les enquêtes menées auprès des étudiants sont au cœur du dispositif :

- des enquêtes transversales « en miroir » menées auprès des étudiants et des enseignants évaluent régulièrement la perception globale des formations (contenus, méthodes pédagogiques, encadrement, infrastructures, ambiance générale, coordination inter-UE, équilibre charge de travail, stages, etc.) ;
- des enquêtes ciblées permettent de faire remonter des points d'attention spécifiques (enseignement à distance).

Ces enquêtes visent à mesurer, chiffrer et comparer les réponses des étudiants et des enseignants de manière statistique. Elles permettent aussi de mettre en évidence les écarts ou les correspondances entre les réponses des enseignants et des étudiants. Des zones « commentaires » sont proposées afin que les données quantitatives soient affinées et nuancées.

Ces instruments, développés en interne sont eux-mêmes évalués et font l'objet de modifications. Élaborés par la coordination qualité ils ne sont pas figés : ils font eux-mêmes l'objet d'un processus continu d'évaluation et d'ajustement.

Ces adaptations sont néanmoins opérées avec parcimonie. Une attention particulière est portée à la stabilité des questionnaires afin de garantir la comparabilité des données recueillies d'une année à l'autre. Cette continuité méthodologique permet de suivre l'évolution des indicateurs dans le temps et de mesurer de manière fiable l'impact réel des actions entreprises.

Les résultats des enquêtes sont reportés sous forme d'un tableau très visuel où chaque taux de satisfaction d'un indicateur prend la forme d'un smiley de couleur. Ils sont ensuite analysés de manière systématique, à l'aide d'outils structurés tels que la matrice SWOT. Cette étape permet de dégager les points forts, les faiblesses, les opportunités et les menaces relatives à un programme ou à l'établissement dans son ensemble. Sur cette base, des plans d'action ciblés sont élaborés par la coordinatrice qualité et la direction puis présentés et validés lors de la réunion pédagogique de janvier ou de l'AG de septembre.

Par exemple, la satisfaction des différentes parties prenantes (étudiants, enseignants) à l'égard de la communication interne fait l'objet d'un suivi régulier (il s'agit d'un point d'attention de l'école/ cf. infra). Les données ainsi collectées permettent de valider la pertinence des ajustements opérés ou, le cas échéant, d'identifier de nouveaux axes d'amélioration.

Les données recueillies passent aussi par des retours directs en fin de cours, d'étudiants à enseignants, soit spontanément de la part des étudiants, soit à la demande des enseignants (via un questionnaire de l'enseignant ou une discussion). La taille réduite des classes et la relation d'adultes à adultes facilitent ces échanges. Des retours plus globaux sur la section ont aussi lieu par le biais de moments de discussion entre coordinateurs et étudiants.

Données statistiques

Des données quantitatives sont extraites des outils de gestion et complètent les diagnostics :

- taux de réussite, de redoublement et d'abandon par programme et par année ;
- évolution des inscriptions ;
- statistiques de fréquentation et de réussite des stages ou projets intégrateurs.

Ces données croisées avec les résultats d'enquête permettent à la cellule de coordination d'identifier les tendances lourdes, d'objectiver certains ressentis, et de prioriser les actions.

Au moment de rédiger le présent rapport, un tableau de bord général reprenant toutes ces données qualitatives et quantitatives n'a pas encore été créé bien que prévu. Nous nous basons donc, pour déterminer nos actions d'amélioration et les mettre en œuvre, sur le tableau général reprenant les résultats des enquêtes de type miroir et une analyse SWOT.

Plan d'action : une logique continue

Un plan d'action institutionnel est rédigé et modifié au fil des évaluations « en miroir ». Il permet d'avoir une vision claire des actions à mener afin de garantir un enseignement de qualité. Ces actions percolent dans les programmes et permettent d'en améliorer le fonctionnement et l'organisation. Notons aussi que des partages de bonnes pratiques ont lieu lors des conseils qualité mensuels et lors des réunions pédagogiques ou des AG.

De plus, au terme des évaluations internes en vue des évaluations externes de l'AEQES, chaque programme élabore un plan d'action propre, articulé autour d'axes prioritaires issus des constats partagés avec l'institution. Ces plans sont ensuite consolidés au niveau de la coordination qualité dans une stratégie d'amélioration continue qui sert de feuille de route collective.

L'originalité du modèle repose ici sur une logique ascendante et descendante intégrée :

- les constats de terrain remontent depuis les programmes et nourrissent la réflexion stratégique institutionnelle ;
- l'établissement redescend des objectifs et actions communs et fournit un cadre et des moyens pour leur mise en œuvre ;
- un suivi annuel et une réévaluation par questionnaire permet d'évaluer l'impact des actions et d'ajuster les priorités.

Notons que notre démarche qualité fait elle aussi l'objet d'une évaluation annuelle. Des réflexions sur la collecte des données sont en cours et concernent principalement la fréquence et le contenu des questionnaires. Dans son état actuel, elle rencontre la satisfaction des parties prenantes qui soulignent ses répercussions positives sur la qualité des enseignements et la dynamique de changement.

Malgré cela, la principale difficulté est la mobilisation des parties prenantes. Si tous soulignent la nécessité et les retombées de la démarche, peu s'impliquent ou souhaitent s'impliquer. Malgré de nombreuses relances, le taux de réponses aux questionnaires d'évaluation reste bas avec parfois des taux de moins de 30%. De ce fait, nous allons essayer, cette année, de consacrer la fin de certains cours à des temps de réponse.

En effet, d'après l'enquête de 2024, les étudiants souhaiteraient s'impliquer davantage dans la gestion de la qualité, ce qui est une information dont nous devrions nous saisir. Les enseignants, en revanche, ne le souhaitent pas. Surtout pour des questions de manque de temps.

Enfin, et selon cette même enquête, la charte qualité est encore trop méconnue aussi bien des enseignants que des étudiants.

Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes

Les facteurs et acteurs qui peuvent susciter l'ouverture ou la révision d'un programme d'étude

L'adaptation continue de notre offre de formation répond à un ensemble de dynamiques institutionnelles, pédagogiques et professionnelles. Plusieurs canaux peuvent conduire à la révision, la suppression ou la création de sections :

- L'inspection pédagogique peut estimer qu'un cursus est devenu obsolète au regard des évolutions du secteur, ce qui peut mener à sa refonte. C'est le cas, par exemple, de la section Illustration/Édition.
- Les établissements eux-mêmes peuvent initier des demandes de révision ou de mise à jour de leurs dossiers pédagogiques afin de mieux répondre aux besoins des étudiants et aux réalités du terrain, comme cela a été le cas pour les Bacheliers en arts appliqués.

- Les secteurs professionnels peuvent également faire émerger de nouveaux besoins de formation, qui débouchent sur la création de dossiers spécifiques. Un exemple récent est le projet de BES en rénovation durable, né d'une demande du terrain.
- Enfin, les recommandations issues des évaluations menées par l'AEQES sont intégrées dans une logique d'amélioration continue, comme ce fut le cas pour l'évolution du bachelier en Construction.

Cette approche plurielle permet d'assurer la pertinence, l'actualité et la qualité des cursus proposés, en cohérence avec les missions de l'Enseignement pour adultes et les attentes socioprofessionnelles.

Évolution et révision des programmes de Création d'intérieurs, Scénographie et Stylisme

Depuis leur mise en œuvre, les trois bacheliers en art appliqué (Création d'Intérieurs – CI, Stylisme de Mode, Scénographie) ont fait l'objet de révisions régulières, à la fois pédagogiques et structurelles, portées par une dynamique proactive de l'établissement.

Historique des mises en œuvre

- En 2009-2010, sur mandat du Conseil Général de la Promotion sociale, un groupe de travail spécifiquement dédié aux secteurs des arts appliqués a élaboré un dossier de BES Régisseur de spectacle (mis en œuvre dans un autre établissement et totalement étranger au présent rapport) ainsi que le bachelier en CI (mis en œuvre au sein de l'école en 2010-2011).
- Le bachelier en Stylisme de Mode a suivi en 2011-2012.
- Le bachelier en Scénographie, conçu en parallèle à une première révision des deux premiers programmes, a été lancé en 2013-2014.

Révisions structurelles

Dès les premières années, des ajustements ont été opérés :

- En 2012-2013, les programmes de Création d'intérieurs et de Stylisme ont été revus à la lumière des constats tirés de leur mise en œuvre et en parallèle à l'élaboration du programme de Scénographie.
- Le passage en D2 pour la Création d'intérieurs et le Stylisme a permis d'alléger les prérequis des premiers ateliers (initialement très lourds), afin de limiter l'abandon en début de cursus. Un atelier de composition transdisciplinaire, sans prérequis autre que le CESS, a ainsi été créé.
- L'organigramme pédagogique a également été revu et simplifié : l'accès au séminaire d'histoire de l'art a été facilité (suppression de plusieurs prérequis cumulés).

Révision en version D3

Le programme de Stylisme a connu un passage en D3, non pour des motifs pédagogiques mais en raison d'une refonte administrative liée aux unités d'enseignement de langue. Le dossier pédagogique a été adapté en conséquence, en cohérence avec les réformes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Spécificités des bacheliers

- Le bachelier en Création d'intérieurs est dit « correspondant » au diplôme homonyme des ESA.
- Le bachelier en Stylisme est correspondant à celui des Hautes Écoles en arts appliqués, où une langue est exigée. L'école ne propose pas de cours de langue, mais les étudiants peuvent obtenir une valorisation en interne (uniquement pour l'anglais) ou suivre l'UE dans un autre établissement d'Enseignement pour adultes.
- Le bachelier en Scénographie est dit « équivalent » à celui des ESA, mais n'existe que dans l'Enseignement pour adultes.

Démarche institutionnelle

L'établissement est non seulement associé aux révisions, mais également à leur initiative. Il joue un rôle actif dans la réflexion, l'évaluation et la transmission des besoins au niveau des organes décisionnels de l'Enseignement pour adultes.

Évaluation de ce processus

Évaluation des enseignements et des programmes d'études

Aux Ateliers Saint-Luc, l'évaluation des unités d'enseignement (UE) n'est pas systématisée, bien que certains enseignants prennent l'initiative de solliciter un retour de leurs étudiants au terme de leurs cours. À ce jour, aucun dispositif formel n'est généralisé à l'ensemble des formations. Toutefois, un questionnaire-type, élaboré par la coordinatrice qualité, est mis à la disposition des enseignants qui souhaitent entreprendre cette démarche de manière volontaire.

En revanche, une évaluation annuelle est organisée pour l'ensemble des cursus, à l'aide d'un questionnaire miroir diffusé à la fois aux étudiants et aux enseignants. Ce dispositif permet de croiser les perceptions et d'obtenir une vision globale du fonctionnement des formations.

Depuis trois ans, un Conseil des étudiants a été mis en place. Il joue un rôle important dans la lecture critique des résultats issus des enquêtes, en apportant des retours qualitatifs et des éléments de contextualisation qui permettent de nuancer et d'enrichir l'analyse.

Les résultats sont synthétisés dans un tableau d'analyse, à partir duquel un plan d'actions d'amélioration est défini. Ce plan est suivi dans le temps grâce aux enquêtes annuelles successives, qui permettent d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

En parallèle, les problèmes ponctuels ou urgents survenant en cours d'année sont pris en charge directement par la direction. Ces situations peuvent être signalées soit par un enseignant, soit par un étudiant, soit par l'intermédiaire du Conseil des étudiants.

Selon l'enquête menée en 2024 auprès des étudiants, les dossiers pédagogiques, au point de vue de leur progression dans le contenu des cours et de l'équilibre entre théorie et pratique sont satisfaisants. Les cours se succèdent bien dans un ordre logique et les organigrammes sont donc appréciés.

Information et communication interne

Les difficultés récurrentes liées à la communication interne ont été identifiées comme un frein majeur à l'accès aux ressources et aux informations (résultats de l'enquête de 2021) et ont, à ce titre, fait l'objet d'une attention spécifique dans le cadre de la démarche qualité.

Nous constatons que les étudiants et les enseignants sont aujourd'hui satisfaits de la communication interne (enquête 2024).

Pourtant, la mise en place d'une politique de communication unifiée à l'échelle de l'établissement s'est heurtée à des réticences au sein du corps enseignant. Nombre d'enseignants, exerçant dans plusieurs institutions, privilégiaient l'usage d'outils personnels ou habituels, souvent hétérogènes, afin de limiter la multiplication des canaux et de faciliter leur propre organisation.

Cependant, la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a profondément modifié les pratiques et les perceptions. Le recours massif à l'enseignement à distance a mis en lumière les limites de cette dispersion des outils, tant pour les étudiants que pour l'encadrement. Les apprenants se sont trouvés confrontés à une grande diversité d'interfaces et de modalités de communication, source de confusion, de surcharge cognitive et de désengagement.

Cette situation a renforcé la conviction partagée de la nécessité de converger vers un système commun de communication numérique, intégré à l'ensemble des dispositifs pédagogiques et administratifs de l'école. Une réflexion institutionnelle a dès lors été engagée pour identifier des solutions répondant à la fois aux exigences de clarté pour les étudiants et à la réalité des pratiques des enseignants.

Dans le prolongement de cette dynamique, la question de la création d'une adresse e-mail institutionnelle propre à chaque membre de la communauté des Ateliers Saint-Luc (enseignants, étudiants, personnel) a également été abordée. Cet enjeu s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer le sentiment d'appartenance, la lisibilité des échanges et la sécurisation des données échangées dans un cadre professionnel et pédagogique commun.

Depuis l'année académique 2024-2025, un compte Google institutionnel a été créé pour chaque acteur de l'établissement la communication interne de l'établissement repose principalement sur des outils numériques favorisant la diffusion rapide et centralisée de l'information. La suite Google, et plus particulièrement *Google Drive*, constitue l'un des canaux privilégiés pour le partage de documents entre les différentes parties prenantes – enseignants, étudiants, secrétariat et direction. Ce dispositif institutionnel est complété de manière informelle par la création de groupes WhatsApp, qui facilitent les échanges quotidiens et renforcent la réactivité, bien qu'ils ne soient pas encadrés par des procédures officielles. Par ailleurs, le site internet de l'établissement joue un rôle complémentaire en diffusant des informations administratives et pédagogiques (organigrammes des formations, horaires...). L'ensemble de ces canaux participe à la fluidité de la communication.

La situation des étudiants qui assistent aux cours sans être encore officiellement inscrits soulève des questions importantes en termes de suivi et de gestion administrative, mais aussi en termes de communication. En effet, ces étudiants n'ont pas accès au *Drive* du cours avant d'y être inscrits. Le système actuel d'inscription aux unités d'enseignement (UE) se fait module par module, et non pour l'ensemble d'un niveau en une seule fois. Bien que cette organisation

puisse apparaître lourde sur le plan administratif, elle présente l'avantage de permettre un suivi plus précis et individualisé des parcours étudiants. Toutefois, une réflexion pourrait être menée pour optimiser ce dispositif et limiter les oublis ou les inscriptions tardives.

La direction assure une supervision active des espaces numériques partagés, notamment par l'intermédiaire de la sous-directrice, qui est automatiquement intégrée à l'ensemble des *Drive* de cours. Ce dispositif permet à la direction de rester informée en temps réel de divers aspects opérationnels liés à la vie académique : modifications d'horaires ou de locaux, absences, informations urgentes, etc.

Cette forme de veille numérique permet non seulement de garantir une meilleure réactivité en cas de besoin, mais également de renforcer la cohérence et la continuité des pratiques pédagogiques. Par ailleurs, ces espaces servent également de point de centralisation pour les supports de cours, facilitant ainsi l'accès aux contenus pour les étudiants tout en garantissant une centralisation documentaire au sein des différentes sections.

Afin de garantir la transparence, la traçabilité et la continuité des démarches entreprises, les Ateliers Saint-Luc ont mis en place un *Drive* partagé dédié à la qualité. Cet espace centralise l'ensemble des documents relatifs à la démarche qualité : données issues des enquêtes, tableaux de bord, comptes rendus de réunions de coordination, rapports d'évaluation, chartes de programme, plans d'action successifs, etc.

Ce dispositif vise un double objectif. D'une part, il assure l'accessibilité permanente des informations à l'ensemble des parties prenantes concernées (direction, coordination qualité, coordinateurs de programme etc.). D'autre part, il permet de structurer dans le temps la mémoire des processus qualité menés au sein de l'établissement, facilitant ainsi les bilans périodiques, les évaluations externes et les ajustements stratégiques.

Cette logique de documentation partagée renforce la dimension collective de la démarche qualité et participe à l'ancrage d'une culture institutionnelle où chaque acteur peut s'approprier les outils et suivre l'évolution des travaux engagés.

Les enquêtes menées auprès des étudiants ces dernières années ont chaque fois mis en évidence la faiblesse de la plateforme pédagogique (EasyClass puis Freedcamp). Cette faiblesse s'expliquait par l'absence d'une plateforme d'enseignement efficace et pertinente, utilisée par tous : pas intuitives, difficultés à recevoir des messages, pas de possibilité de charger des fichiers trop lourds etc. Les espaces numériques partagés et les adresses ateliers.stluc ont été initiés lors de l'année académique 2024-2025, date de rédaction du présent rapport. Nous n'avons donc pas de recul suffisant pour analyser l'efficacité de cet outil. La satisfaction des parties prenante sera mesurée au mois de juin 2025.

Critère 2 : l'établissement a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de ses programmes d'études

Appréciation de la pertinence des programmes d'études

L'établissement développe et met en œuvre des procédures et des mécanismes qui assurent que les programmes s'inscrivent dans le respect des dispositions légales et prennent en compte les besoins et attentes des parties prenantes. Ainsi, les programmes sont actualisés régulièrement (pratiques des milieux professionnels, résultats de la recherche, articulation avec la recherche, articulation avec les milieux professionnels, connaissances scientifiques et techniques etc.) et favorisent l'insertion socioprofessionnelle des diplômés et/ou leur intégration dans un parcours flexible de formation. Pour mener à bien cette actualisation, les équipes pédagogiques sont en lien permanent avec les mondes professionnels, pour une grande partie, de par leur activité professionnelle, mais aussi via des partenariats qui concernent plus précisément l'établissement.

Les partenariats sont naturellement propres à chaque programme. Ainsi, en scénographie, l'équipe pédagogique est notamment en lien avec l'ATPS (Association des Techniciens de Spectacle), ainsi qu'avec des institutions culturelles pour des projets de scénographie théâtrale, de scénographie d'exposition ou de costumes « en situation réelle » : le Théâtre National, les Riches-Claires, la Fonderie, l'Institut Royal des Sciences Naturelles, la Fondation Folon... Ils bénéficient également de bons rapports avec des théâtres pour des visites extra muros (aux Tanneurs, au Théâtre Varia...). Un partenariat plus particulier nous lie à deux théâtres (le Théâtre des Martyrs et le Théâtre Océan Nord), dans lesquels se donnent des cours techniques de régie, construction et lumière.

En création d'intérieurs, l'équipe pédagogique est en contact avec l'Association Nationale des Architectes d'Intérieurs de Belgique (AINB), qui œuvre à la promotion de la profession. De plus, les enseignants profitent de leurs contacts professionnels personnels pour proposer des visites et des projets concrets aux étudiants.

En stylisme également, des partenariats existent, principalement avec des institutions qui exposent les silhouettes de nos étudiants : le *MAD*, la Fonderie...

De manière générale, au niveau des stages, des partenariats implicites se créent. Certains lieux prennent fréquemment des étudiants des Ateliers Saint-Luc, jusqu'à plusieurs fois par an pour certaines structures. Les enseignants chargés de l'encadrement des stages veillent à soigner ces relations et n'hésitent pas à mettre en avant auprès des professionnels des secteurs les valeurs défendues au sein de nos formations.

Enfin, le monde professionnel s'invite également dans l'évaluation des apprentissages. Il est en effet courant que des membres de jury extérieurs participent aux remises de projet des étudiants, non seulement dans le cadre de l'épreuve intégrée – pour laquelle le jury extérieur est une obligation légale – mais également dans la plupart des remises finales d'atelier.

Les chargés de cours sont avant tout des praticiens qui travaillent en journée et viennent partager leur expertise le soir. C'est une des plus-values majeures de l'Institut, qui a une influence directe sur la façon dont les cours sont organisés.

Les anciens étudiants constituent une ressource précieuse et valorisée au sein de l'établissement. Aux Ateliers Saint-Luc, plusieurs d'entre eux, notamment des diplômés des bacheliers en Arts appliqués, font aujourd'hui partie des équipes pédagogiques. Leur présence est un atout majeur : ils apportent une connaissance fine de la structure, une compréhension approfondie des attentes pédagogiques, et une proximité naturelle avec les étudiants actuels. Leurs parcours inspirants constituent également un vecteur de motivation, renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage dynamique.

Information et communication externe

La communication externe des Ateliers Saint-Luc vise principalement à assurer sa visibilité et communiquer de façon adéquate les informations nécessaires aux potentiels étudiants pour l'inscription.

La communication externe des Ateliers Saint-Luc repose en grande partie sur l'engagement volontaire des membres de l'équipe éducative, en particulier les enseignants. Bien qu'aucune cellule de communication dédiée n'existe à ce jour, plusieurs canaux sont activement mobilisés pour assurer la visibilité de l'établissement et valoriser ses spécificités.

Le site internet, entièrement refondu à l'occasion de la fusion des établissements, constitue l'outil principal de communication. Il est régulièrement mis à jour, pensé pour être modulaire, intuitif et performant, et offre une présentation complète de l'offre de formation, des projets, des modalités d'inscription et de la vie de l'école.

Les réseaux sociaux jouent également un rôle important : chaque section dispose de son propre compte Instagram, et l'école maintient une page Facebook et un profil LinkedIn institutionnels. Toutefois, leur animation dépend directement de la motivation et de la disponibilité des enseignants impliqués, ce qui peut entraîner des disparités dans la fréquence et la qualité des publications.

Par ailleurs, l'établissement organise une séance annuelle d'information à destination des futurs étudiants, généralement au mois de mai. À cette occasion, les coordinateurs, membres de l'équipe administrative et étudiants accueillent les visiteurs, présentent les formations, les travaux réalisés, et répondent aux questions. Une présentation générale de l'école est également assurée par la direction.

L'école bénéficie d'une solide réputation dans le paysage de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui lui confère une bonne visibilité.

Le public visé est un public adulte, principalement en reprise d'études, public prioritaire de l'Enseignement pour adultes. On observe cependant une augmentation du nombre de jeunes « non finançables », souvent exclus du plein exercice pour des raisons administratives, et de candidats recalés aux épreuves d'admissions dans les ESA. Il est important de noter que les étudiants de moins de 21 ans ne peuvent s'inscrire qu'à hauteur de 36 ECTS par an, sauf s'ils bénéficient du statut de chômeur complet indemnisé ou de travailleur à minimum tiers temps.

Les résultats de l'enquête menées auprès des enseignants et des étudiants en juin 2024 mettent en évidence la qualité du site internet de l'école et le succès des portes ouvertes. Des efforts sont, en revanche, à fournir au niveau de la communication via les réseaux sociaux. De même, l'école ne participe qu'à peu de colloques, salons ou autres événements externes. Ces constats doivent être nuancés en termes de faisabilité. Les

moyens limités de l'école des points de vue financier et temps ne permettent pas, à l'heure actuelle, d'engager un Community manager ni de participer à des salons de formation qui, de plus et d'après diverses expériences, sont peu porteurs.

Critère 3 : l'établissement a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes d'études

Les acquis d'apprentissage des programmes d'études

Le dossier pédagogique de chaque unité d'enseignement décrit :

- les finalités particulières de l'unité d'enseignement ;
- les capacités préalables requises pour y accéder ;
- le programme de chaque cours faisant partie de l'unité avec les compétences que l'étudiant doit développer ;
- les capacités terminales (acquis d'apprentissage -AA- visés) ;
- le seuil de réussite ;
- le degré de maîtrise.

Ces éléments font l'objet, en amont, d'une concertation en groupe de travail²⁵ et toutes les écoles organisant ces unités d'enseignement doivent se référer aux mêmes dossiers pédagogiques.

Les étudiants sont informés, avant le 1^{er}/10^e de chaque UE²⁶, du contenu du dossier pédagogique, des acquis d'apprentissages visés, des critères et modalités d'évaluation et du programme des cours. Un contrat pédagogique leur est remis par le ou les enseignants en charge de l'UE²⁷.

Les acquis d'apprentissage sont explicitement détaillés dans les dossiers pédagogiques des UE validés par l'administration. Ils sont évidemment communiqués aux enseignants lors de leur prise de fonction et sont par ailleurs consultables à tout moment en ligne.

Les acquis d'apprentissage sont définis par UE et non par activité d'enseignement ce qui peut parfois rendre leur appréhension complexe et exiger de la part des équipes pédagogiques un travail de coordination intra-UE. Chaque AA devant être évalué et la maîtrise de l'ensemble d'entre eux étant exigée pour la réussite des UE.

²⁵ Pour rappel : ils sont établis en concertation avec les milieux professionnels, avec les formations du plein exercice et avec l'ensemble des réseaux d'enseignement de l'Enseignement pour adultes ; ils doivent être approuvés par le Gouvernement.

²⁶ 1^{er}/10^e : Le 1^{er}/10^e des unités d'enseignement correspond au moment où un dixième du volume de la formation (exprimé en nombre de périodes) a déjà été organisé. A ce moment clé, les inscriptions sont terminées et les demandes de valorisations et autres dispositions particulières doivent avoir été introduites. C'est également à cette date qu'est réalisé le comptage des étudiants pris en compte pour le calcul de la dotation allouée aux établissements l'année suivante.

²⁷ Annexe n° 21 : Exemple de contrat pédagogique UE116

Ces acquis d'apprentissage, ou capacités terminales, sont donc déclinés par les enseignants en sous-critères les explicitant et rendant les grilles d'évaluation plus pragmatiques. Ces grilles sont quant à elles transmises aux étudiants dans les contrats pédagogiques de chaque UE.

Ces documents de référence, propre à l'école, rassemblent, outre des extraits significatifs des dossiers pédagogiques (finalités particulières, programme du ou des cours, acquis d'apprentissages :

- un planning précisant les moments clés de l'unité d'enseignement (évaluations intermédiaires et finales, délibération, présentation de projets, visites extérieures, intervenant invités, etc.) ;
- des références et/ou une bibliographie ;
- la description précise des procédés et modes d'évaluation qui seront mobilisés ainsi que les outils d'évaluation (grille critériée basée sur les AA.

Les contrats pédagogiques sont mis à disposition des étudiants sur les différents *Drive* des UE, mais il est également la plupart du temps présenté et détaillé lors de la première séance de cours.

Les coordinateurs de section soutiennent les équipes en veillant à ce que les modes d'évaluation et les critères d'évaluation soient cohérents. Ils veillent également à ce que l'ensemble des acquis d'apprentissage des UE soient bien couverts et donc que les finalités générales des dossiers pédagogiques des sections soient bien validées. Ce travail se fait au cours des réunions de section qui se tiennent au terme de l'Assemblée générale de rentrée ou lors de la soirée de réunion pédagogique de mi-année. Au besoin, des réunions complémentaires rassemblant des équipes restreintes sur une question ou une problématique spécifique peuvent permettre d'aboutir ou d'affiner des réflexions plus globales menées au sein d'une section.

Les résultats des enquêtes menées au fil des années montrent que ces informations sont de mieux en mieux diffusées aux étudiants grâce aux contrats pédagogiques. Un nombre restreint d'étudiants déclarent encore ne pas recevoir ces informations. Les méthodes de diffusion des enseignants pourraient être analysées pour arriver à un taux maximum de satisfaction. Notons que l'utilisation depuis l'année académique 2024-2025 de la suite Google devrait permettre d'atteindre cet objectif. En effet, le drive partagé permet de déposer ce document et donc d'en donner l'accès à tous et de le retrouver facilement.

Part d'autonomie

Le décret du 14 avril 1991 prévoit une part d'autonomie de 20% du volume des unités d'enseignement, pour aborder des contenus qui ne sont pas décrits au dossier pédagogique ou qui font les spécificités de chaque école et de son public étudiant. Occasionnellement, l'école peut mobiliser tout ou partie de cette part d'autonomie pour organiser des activités pédagogiques spécifiques, telles que la semaine des ateliers verticaux qui favorise les échanges et croisements entre les trois bacheliers (cf. infra).

Aucun cadre prescriptif n'encadre spécifiquement l'usage de cette autonomie. En dehors de projets spécifiques fédérateurs à l'échelle de l'établissement ou d'une section, ces 20% sont généralement intégrés simplement aux cours sans que les enseignants en fasse un usage particulier. Cependant, les révisions de dossiers pédagogiques peuvent prendre du temps et

cette part d'autonomie permet de prendre en compte les nouvelles activités ou évolution des secteurs.

Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Les unités d'enseignement constitutives des programmes

La structure modulaire et progressive propre à l'Enseignement pour adultes articule des contenus théoriques indispensables et des pratiques professionnelles concrètes. Chaque dossier pédagogique de section prévoit, conformément aux dispositions légales, l'organisation d'UE, de stages et d'une épreuve intégrée.

Certaines unités d'enseignement peuvent être qualifiées de théoriques, comme celles de législation (droit de la propriété intellectuelle, législation de la construction) ou d'histoire de l'art par exemple, qui visent à transmettre des savoirs fondamentaux. Cela n'empêche pas les enseignants de ces cours de leur donner une dimension pratique, par exemple par la participation d'intervenants extérieurs ou par des visites extra muros, qui permettent de sortir les étudiants du cadre scolaire et d'élargir leurs horizons.

D'autres peuvent être considérées comme plus pratiques, comme les ateliers, séminaires, cours techniques... qui relèvent quant à elles d'une approche pratique et sont centrés sur le développement de savoir-faire. Cette articulation permet de croiser les dimensions conceptuelles et techniques des apprentissages. L'atelier constitue l'espace privilégié où théorie et pratique se rejoignent : les notions techniques, budgétaires ou réglementaires sont directement intégrées dans les projets, dans un souci constant de réalisme et de faisabilité.

Les stages jouent un rôle essentiel dans le dispositif pédagogique et contribuent fortement à l'ancrage des acquis d'apprentissage dans le réel. Ils offrent aux étudiants l'occasion de se confronter aux réalités des différents terrains professionnels, de mettre en pratique leurs acquis et de développer leurs capacités à évoluer en contexte réel. Ils permettent aux étudiants de se confronter directement aux réalités du monde socioprofessionnel, d'affiner leur projet personnel et de développer un réseau de contacts utile à leur future insertion professionnelle (expérience concrète, carnet d'adresses, premiers liens avec le milieu du travail).

Les étudiants choisissent leur lieu de stage, sous validation de l'école (via une base de données actuellement en structuration). Les stages donnent lieu à un rapport écrit de l'étudiant et à une fiche d'évaluation du maître de stage. Ces documents permettent une évaluation croisée et une prise de conscience du rôle professionnel futur. Les stages sont encadrés par des enseignants référents. Des partenariats récurrents sont entretenus avec plusieurs lieux d'accueil des stagiaires (par bouche à oreille ou sur proposition de l'école).

L'Épreuve intégrée²⁸ constitue l'aboutissement des parcours de formation. Elle permet à l'étudiant de mobiliser l'ensemble des savoirs et savoir-faire acquis dans les différentes unités d'enseignement ainsi que durant les stages. Elle évalue sa capacité à intégrer les compétences dans une démarche cohérente, autonome et professionnelle.

²⁸ Annexe n° 22 : Exemple de consignes d'épreuve intégrée Bachelier en création d'intérieurs

Aux Ateliers Saint-Luc, l'autonomie et la créativité des étudiants constituent des piliers essentiels de l'approche pédagogique. Ces valeurs fondamentales sont affirmées dans le projet d'établissement et mises en œuvre concrètement à travers l'organisation des apprentissages.

Les étudiants sont amenés à développer leurs compétences au sein de projets encadrés par les enseignants. Toutefois, ces projets laissent une place centrale à l'initiative personnelle, garantissant ainsi la liberté d'expression créative et le développement de l'autonomie. Cette méthodologie directement tirée de la pédagogie par projet permet également de respecter et d'intégrer les objectifs professionnels individuels des étudiants, en particulier dans un contexte de reconversion professionnelle, situation fréquente en Enseignement pour adultes.

L'approche pédagogique repose sur la mobilisation concrète des savoirs via la pédagogie du projet. La pédagogie par projet est transversale et commune aux UE d'atelier, de composition, de techniques et séminaires. L'atelier constitue l'espace privilégié où théorie et pratique se rejoignent : les notions techniques, budgétaires, réglementaires etc. sont directement intégrées dans les projets, dans un souci constant de réalisme et de faisabilité.

Chaque année, les ateliers reposent sur trois ou quatre projets intégrants :

- un sujet imposé avec marge de manœuvre (logement, espace muséal, espace hybride, etc.) ;
- des critères d'analyse, de conception, de représentation et de faisabilité (techniques, réglementaires) ;
- une articulation directe avec les cours associés.

Les critères sont présentés oralement et/ou via une fiche projet remise à chaque étudiant. Des grilles d'évaluation sont partagées dès le lancement du projet.

Les séminaires viennent parfois renforcer ces liens, mais une meilleure synergie entre les cours pourrait encore être développée.

Nos étudiants sont en grande majorité des adultes, disposant de parcours de vie riches, de savoirs antérieurs et de projets personnels pour l'avenir. Il est donc essentiel de reconnaître et valoriser ce bagage, tant dans la posture pédagogique que dans l'organisation des cursus.

Transversalité et ateliers verticaux

Par ailleurs, notre approche pédagogique accorde une attention particulière à la transversalité et à la perméabilité des savoirs (cf. Projet d'établissement). Les étudiants sont régulièrement amenés à mobiliser des compétences acquises dans d'autres unités d'enseignement pour mener à bien leurs projets ou accomplir des exercices spécifiques. Cette logique de mise en relation des savoirs est au cœur de notre pédagogie par projet²⁹.

A ce titre, nous organisons chaque année une semaine d'ateliers verticaux. Organisés au mois de mars, les ateliers verticaux rassemblent tous les étudiants des différentes sections. Cet événement constitue un temps fort de l'année académique, favorisant la perméabilité des

²⁹ Cf. supra : les étudiants ne perçoivent pas toujours cette transversalité et souhaiteraient que les enseignants fassent plus de liens avec les autres cours.

savoirs, le travail collaboratif inter-niveaux et l'ancrage des apprentissages dans une dynamique collective.

Le thème de chaque édition est défini collectivement lors de la soirée conviviale du vin chaud de fin d'année en décembre, à partir de propositions faites par les enseignants et les étudiants, puis sélectionnées par vote. Ce mode de choix renforce l'implication de la communauté éducative et étudiante et favorise l'adhésion au projet.

Bien que chaque section développe ce thème de manière autonome, selon sa propre logique disciplinaire, une concertation pédagogique préalable est organisée entre les différentes sections lors de la réunion pédagogique de janvier. Ce moment d'échanges permet de brainstormer collectivement sur les interprétations possibles du thème, de croiser les regards et de nourrir des pistes spécifiques à chaque domaine. Les modalités pratiques (achat de matériel, usage partagé des locaux, logistique) sont discutées et validées par la suite en réunion de coordination.

Les ateliers se déroulent sur cinq jours consécutifs, du lundi au vendredi. Les étudiants sont répartis en groupes mêlant les trois niveaux d'étude. Cette organisation permet aux étudiants du 3^e niveau de partager leur expérience et d'accompagner ceux du 1^{er} niveau, créant ainsi une dynamique d'entraide et de transmission des savoirs.

Chaque groupe est encadré par des enseignants, dont la rotation permet d'apporter une diversité de points de vue. Ce fonctionnement constitue à la fois une richesse – par la variété des approches proposées – et une limite, en raison de l'absence de référent unique sur toute la durée du projet.

La semaine se clôture le vendredi soir par une présentation des projets réalisés devant l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'école, dans une ambiance conviviale et valorisante.

Les résultats de l'enquête de 2024 révèlent que certains participants, étudiants comme enseignants, ont vécu ces ateliers de manière mitigée, aussi bien au niveau de la pertinence des projets que de leur qualité. Une importante disparité est cependant être observée en fonction des sections d'origine des répondants, mettant en exergue l'importance de l'implication des équipes pédagogiques et de la préparation de l'évènement en amont de son organisation concrète.

Nous avons identifié des points d'attention et certains aspects ont d'ores et déjà été améliorés :

- *participation active de tous les étudiants : la motivation et la présence ne sont pas toujours homogènes selon les groupes, ce qui peut affecter la dynamique de travail ;*
- *gestion des absences : l'absence d'un ou plusieurs membres au sein d'un groupe peut déséquilibrer les responsabilités et la charge de travail. La prise des présences cette année académique a permis d'améliorer ce point et de garantir une meilleure participation des étudiants ;*
- *suivi pédagogique : la rotation des enseignants, bien que source d'enrichissement, de partages de points de vue et d'apports nouveau de connaissance, peut engendrer un manque de continuité pédagogique, voire des contradictions.*

La cohérence des formations repose aussi sur des échanges entre les enseignants dans le cadre des cours. Par exemple, les professeurs des ateliers de niveau 1 des trois programmes sont invités à participer à la remise de l'atelier de composition qui précède, afin d'assurer une continuité pédagogique. De la même manière, des enseignants de cours dit théoriques ou techniques peuvent être invités à participer à la remise des différents ateliers.

Articulation des apprentissages

Les acquis d'apprentissage guident l'ensemble de l'organisation des programmes. Les formations proposent une gradation dans les apprentissages.

Création d'intérieurs

Au 1^{er} niveau, l'accent est mis sur le dimensionnement, l'ergonomie et une première approche architecturale à travers des UE telles que *Conception de croquis à main levée* ou *Dessin technique et DAO*. L'*Atelier de niveau 1* (220 périodes) amène les premiers projets centrés sur l'ergonomie, le dimensionnement, le croquis et la mise en volume.

Au 2^e niveau, les étudiants développent leur capacité conceptuelle, affinent leurs compétences en représentation graphique et s'ouvrent à des thématiques plus complexes d'articulation ou de scénographie, avec des UE telles que *Croquis et rendu d'espaces*. L'*Atelier de niveau 2* (240 périodes) aborde des projets plus complexes (scénographie, lieux culturels, espaces transitionnels).

Au 3^e niveau, l'année est consacrée au développement technique et à l'intégration globale d'un projet complexe, souvent en lien avec le monde professionnel. L'*Atelier de niveau 3* (180 périodes) amène un projet complexe et multifonctionnel libre ou en lien avec un commanditaire réel.

Parallèlement à ces UE centrées sur la création d'intérieurs, les étudiants enrichissent leur bagage à travers les UE d'histoire de l'art, de recherche documentaire, de législation... Enfin, les stages leur permettent de mettre en œuvre leurs acquis, en situation réelle.

Au terme de ce parcours, les étudiants présentent une épreuve intégrée, développant un projet personnel (cf. infra : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés).

Pratiques pédagogiques

Le bachelier en Création d'intérieurs propose des mises en situation concrète, en lien direct avec les réalités et exigences du secteur professionnel. L'objectif est de développer chez les étudiants des compétences mobilisables en contexte réel, tout en consolidant leur créativité et leur autonomie.

Selon l'enquête de 2024, la plupart des enseignants proposent des cas concrets, mais tous ne le font pas. On peut toutefois noter l'implication des enseignants qui le font puis qu'on peut citer, comme exemples :

des ateliers avec clients réels, qui permettent aux étudiants de répondre à des commandes concrètes et d'expérimenter toutes les étapes d'un projet professionnel, par exemple une scénographie pour un musée ou un aménagement intérieur pour une ASBL ;

des visites de salons professionnels, offrant une immersion dans les tendances actuelles du secteur, les matériaux innovants et les nouvelles pratiques ;

des conférences et rencontres avec des professionnels du domaine (architectes, designers), invités dans le cadre des ateliers. Ces interventions permettent aux étudiants de bénéficier de regards extérieurs et d'enrichir leur compréhension de pratiques contemporaines ;

des workshops thématiques transversaux, tels que les ateliers verticaux, où les étudiants de différentes années collaborent autour d'un thème commun. Ces moments favorisent l'interdisciplinarité, l'échange de savoirs et l'apprentissage collaboratif.

Si les enseignants participent à une pédagogie commune, notamment ceux d'ateliers, la majorité n'est au courant que d'une partie du contenu des autres cours. Une meilleure coordination incluant tous les enseignants, y compris ceux de cours théoriques pourraient permettre une meilleure vue d'ensemble de la section et renforcer les liens entre les cours. Seulement deux enseignants sur 9 répondants disent ne pas faire de liens avec les autres cours. Mais ces liens ne sont pas suffisamment perçus par les étudiants.

L'autonomie de l'étudiant est développée tout au long du cursus, notamment grâce à la marge de manœuvre laissée dans les projets d'atelier : les consignes données encadrent le projet par des contraintes réalistes (volumes, ergonomie, budget, cible etc.), tout en laissant une liberté d'interprétation formelle et conceptuelle. L'étudiant peut ainsi affirmer une approche spatiale et formelle personnelle, expérimenter des approches variées et développer une pensée critique sur ses propres productions.

Des initiatives individuelles sont également encouragées : certains étudiants proposent des variantes de sujet, intègrent une problématique personnelle (design éthique, écoresponsabilité, lien avec une expérience professionnelle etc.) ou explorent des matériaux non prévus dans le cadre initial. Par exemple, un étudiant peut choisir de traiter un espace muséal fictif en l'orientant vers un public cible particulier ou de concevoir une microarchitecture mobile adaptée à une problématique sociétale.

Le cadre pédagogique (consignes, échéances, critères d'évaluation) est clairement défini et communiqué dès le lancement de chaque projet. L'autonomie s'exerce à l'intérieur de ce cadre : les critères ne dictent pas la forme finale du projet mais garantissent sa pertinence, sa faisabilité, sa cohérence technique et sa clarté de communication. Ainsi, l'autonomie de l'étudiant n'est pas opposée aux exigences, mais constitue un levier pour les atteindre.

La motivation des étudiants est entretenue à travers une posture pédagogique fondée sur l'écoute et l'adaptation. Dès la première année, les attentes des étudiants sont recueillies, ce qui permet d'adapter certains contenus. Des retours intermédiaires, individuels ou collectifs, sont régulièrement organisés. Les projets sont planifiés de manière précise, avec des objectifs définis pour chaque séance. Une fois en deuxième année, les étudiants peuvent choisir les projets qu'ils souhaitent présenter, ce qui les implique davantage dans leur propre évaluation. En atelier 3, le point de départ du projet est également choisi librement par l'étudiant, ce qui permet d'aligner le projet final sur ses intérêts et orientations professionnelles.

Scénographie

Dans le cadre de la formation en scénographie, plusieurs dispositifs pédagogiques visent à encourager la mobilisation transversale des connaissances et des compétences issues de différentes disciplines :

- Le carnet de bord, mis en place dès la première année, constitue un outil de réflexion personnelle qui permet aux étudiants d'établir des liens entre les enseignements et les sorties culturelles proposées. Il encourage une approche critique et une appropriation active des contenus vus à l'extérieur de l'école.
- Les références et les sources d'inspiration mobilisées dans les projets sont souvent issues de plusieurs cours, notamment d'histoire de l'art et de méthodologie de la recherche. Cela favorise une compréhension contextualisée et interdisciplinaire des productions artistiques.
- L'exercice final d'atelier repose sur une intégration concrète des savoirs acquis dans le cours de technologie appliquée aux décors. Les étudiants doivent y mettre en œuvre des compétences à la fois conceptuelles, techniques et artistiques, illustrant ainsi la transversalité du programme.

L'enseignement de la scénographie repose lui aussi sur une pédagogie par projet, qui constitue la méthode centrale tout au long du cursus. Cette approche vise à mobiliser les compétences artistiques, techniques et réflexives des étudiants dans des situations de création proches des réalités professionnelles. Ainsi, la pédagogie se veut aussi pratique et axée sur les réalités de terrain.

Tous les enseignants de la section ne participent pas à cette pédagogie commune selon le questionnaire évaluatif de 2024. Notons qu'il règne toutefois une bonne coordination et transversalité de section. Les enseignants disent connaître en partie le contenu des autres cours de la section et ils ne sont que deux (sur sept) à déclarer ne pas faire de liens interdisciplinaires. Cependant les étudiants soulignent quant à eux ce manque de liens.

Pratiques pédagogiques

Au 1^{er} niveau, les étudiants sont initiés à la scénographie appliquée au spectacle vivant (théâtre ou opéra), à travers des œuvres dramatiques qu'ils doivent analyser et interpréter pour concevoir un dispositif scénique.

Les projets sont théoriques, mais ancrés dans un contexte réaliste de salle de spectacle, ce qui favorise l'acquisition de repères concrets. L'objectif pédagogique est de développer la créativité, l'autonomie, les capacités de communication ainsi qu'une première approche des techniques scénographiques.

Trois intervenants, issus de disciplines complémentaires, encadrent les étudiants, ce qui garantit une pluralité de regards et d'expertises.

Au 2^e niveau, les étudiants élargissent leur champ d'application à d'autres formes de scénographie : exposition, création de costumes, cinéma, performance, marionnettes ou théâtre d'objet, etc., en travaillant à partir de stimuli variés (dramaturgie étendue). Ils doivent également intégrer de nouvelles contraintes techniques, comme celles liées à la scénographie de tournée. Quatre projets sont menés avec autant d'intervenants différents, dont au moins un fait l'objet d'une mise en situation réelle, offrant ainsi une première confrontation avec le terrain professionnel.

Au 3^e niveau, les acquis sont consolidés à travers deux projets dans des domaines d'application variés (expositions, concerts, performances...) et un projet personnel mené de manière autonome. L'étudiant en définit le sujet, en assure le développement complet dans un cadre réaliste de production, ce qui favorise la prise d'initiative, la gestion de projet, et une autonomie professionnelle accrue.

Les projets d'atelier sont conçus pour être en lien direct avec les cours théoriques et techniques, assurant ainsi une cohérence pédagogique entre savoirs et savoir-faire.

Au terme de ce parcours, les étudiants présentent une épreuve intégrée, développant un projet personnel (cf. infra : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés).

Les étudiants de la section soulignent à l'unanimité le bon équilibre entre théorie et pratique.

Les étudiants rencontrent de nombreux professionnels : scénographes, costumiers, comédiens, metteurs en scène, régisseurs, directeurs techniques, dramaturges, etc. Ces échanges s'inscrivent soit dans le cadre de l'équipe pédagogique, soit sous forme d'interventions ponctuelles.

Le cursus intègre également des sorties culturelles, visites de lieux de spectacle, cours techniques en dehors de l'école et des partenariats avec des institutions, favorisant l'ouverture sur le milieu professionnel.

Le bachelier en scénographie repose sur une pédagogie fortement ancrée dans la pratique, tout en articulant des apports théoriques ciblés et des dispositifs d'accompagnement réflexif. Ainsi, les ateliers constituent une porte d'entrée concrète dans les réalités du métier : les étudiants y manipulent directement matériaux, outils et techniques propres à la construction scénique et à la mise en espace. Ils apprennent à réaliser maquettes, plans, croquis, vidéos ou éléments à l'échelle 1/1. Ils explorent également la réalisation de costumes ou les techniques de peinture. Par ailleurs, les cours de technologie appliquée sont en grande partie donnés en extérieur, notamment dans des théâtres ou studios, afin de confronter les étudiants aux contraintes et pratiques professionnelles réelles.

Ces apprentissages pratiques sont complétés par des enseignements théoriques et analytiques répartis tout au long du cursus : histoire de la scénographie, vocabulaire du théâtre, histoire de la littérature, dramaturgie, notions d'architecture, de lumière, de son et de construction etc. L'objectif est de faire résonner ces contenus avec les projets menés en atelier. La théorie nourrit la réflexion artistique et l'ancrage professionnel tout en offrant des repères méthodologiques, des outils d'analyse critique et un vocabulaire commun.

L'approche pédagogique vise également à développer l'autonomie et le regard réflexif des étudiants. Cela passe par la tenue de carnets de bord, l'auto-évaluation, les critiques collectives, la verbalisation des intentions de projet, mais aussi par la constitution, en fin de parcours, d'un portfolio synthétisant les apprentissages des trois années. L'encadrement valorise l'initiative personnelle : les consignes sont ouvertes, autorisant des réponses multiples, et chaque étudiant peut s'approprier son projet en choisissant ses références, ses matériaux ou encore l'esthétique de sa proposition. L'autonomie s'exerce aussi dans la gestion du temps, la planification des tâches ou la résolution de problèmes techniques, avec l'appui ponctuel des enseignants.

Cette approche pédagogique est appréciée des étudiants, notamment pour le côté concret et professionnalisant. Ils apprécient aussi la part d'autonomie dont ils peuvent se saisir pour mener à bien leurs projets, ainsi que la pertinence des activités proposées qui rencontre les objectifs de la formation. La créativité personnelle, encouragée vivement par les enseignants, est, elle aussi un point fort de ce modèle pédagogique.

Le travail collectif est encouragé dans les ateliers, notamment à travers des feedbacks entre pairs, des échanges sur les spectacles vus, ou des projets ponctuels en cocréation – notamment avec des partenaires extérieurs comme lors de la Quadriennale de Prague.

Ce travail collectif et ces feed-back réguliers sont appréciés des étudiants.

Les ateliers verticaux annuels permettent également un brassage entre les niveaux, favorisant l'apprentissage par les pairs. Par ailleurs, l'équipe pédagogique cherche à ouvrir les étudiants aux formes contemporaines de la création : la participation à des spectacles, expositions ou projections est encouragée, tout comme les projets intégrant des processus non-linéaires, évolutifs, parfois performatifs, qui valorisent l'expérimentation et la recherche artistique.

Enfin, les stages représentent une étape essentielle du parcours : ils permettent aux étudiants de confronter leurs acquis aux réalités du métier, de se constituer un réseau, et de mieux envisager leur future insertion professionnelle.

Les étudiants sont satisfaits de l'encadrement des stages.

Quelques pistes d'amélioration sont identifiées. Il serait souhaitable de renforcer les liens entre les cours théoriques, souvent communs à plusieurs sections, et leur application concrète dans les projets spécifiques à la scénographie. De même, un rapprochement physique entre les années de la section (idéalement un même local ou bâtiment) permettrait de renforcer la continuité pédagogique et la cohésion du groupe.

Stylisme

Dans le cursus de stylisme, les méthodes d'apprentissage sont conçues pour encourager la mobilisation progressive et transversale des connaissances et compétences acquises dans différentes disciplines :

- Une logique de progression est intégrée dans la structuration des unités d'enseignement (UE). Certaines UE de niveau avancé, comme Atelier création – Niveau 1, requièrent la réussite préalable de plusieurs UE fondamentales. Cette articulation permet aux étudiants de construire un socle solide de compétences avant d'aborder des projets plus complexes.
- Les compétences développées dans les UE préalables (par exemple : recherche iconographique, élaboration de *mood boards*, réalisation de croquis techniques ou de dossiers de recherche) sont activement mobilisées dans les projets suivants. Cela favorise une continuité pédagogique et une intégration concrète des apprentissages au sein des ateliers de création.
- L'approche par projet adoptée dans les cours d'atelier encourage les étudiants à mobiliser des compétences artistiques, techniques et analytiques, acquises dans des UE précédentes, renforçant ainsi l'interdisciplinarité.

Pratiques pédagogiques

Le 1^{er} niveau constitue la première approche concrète du stylisme proprement dit : travail du tissu, approche du vêtement, du volume et de la matière. L'*Atelier de création en stylisme niveau 1*, entre autres, permet d'aiguiser la perception des volumes, de s'éloigner de la silhouette "traditionnelle" et d'oser innover, essayer, changer le regard et surtout, balayer les idées reçues sur le résultat créatif à l'issue des projets. Innover, essayer, être exigeant, repousser les limites sont autant de réflexes à initier dès le 1^{er} niveau.

Cette première approche de la création veille à ouvrir le champ esthétique des étudiants, leur apporter des connaissances de base, constituer ou renforcer leur connaissance mais aussi leur intérêt pour le domaine qu'ils ont choisi d'étudier. La mode est « à la mode », mais une connaissance réelle de la fonction de styliste et de l'ensemble des compétences requis est bien souvent nécessaire.

Au 2^e niveau, les apprentissages se concentrent sur la découverte et l'élaboration de concepts, l'approfondissement de techniques et l'établissement de formes et volumes. Les choix, positionnements et expérimentations sont approfondis, argumentés et justifiés.

Au sein de l'*Atelier de création en stylisme niveau 2*, les étudiants sont poussés à l'exploration personnelle et à la découverte de leurs propres affinités avec les divers domaines du vêtement aux travers d'exercices aux approches variées. Au final, les étudiants élaborent une garde-robe constituée de différentes pièces : robe, maille, manteau, chemise et pantalon.

Ce processus se base, entre autres, sur l'élaboration d'un carnet de recherches qui accompagne tout le long de ce cheminement, et dans lequel des idées, inspirations, éléments visuels, sources historiques, iconographiques, etc. sont collectés.

Enfin une approche réflexive permet aux étudiants de se positionner face aux questionnements et enjeux de la mode contemporaine : ses caractéristiques propres, les compétences clés mobilisées par le secteur, ce que signifie créer des vêtements aujourd'hui, quid du temps, des conditions de travail, des quantités produites, etc.

Le 3^e niveau quant à lui est pratiquement entièrement consacré à l'élaboration de la collection de mode qui sera le point de départ du travail de l'épreuve intégrée (cf. infra : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés)

Dans le programme de stylisme, l'articulation entre théorie et pratique est constante. Chaque travail demandé combine un ancrage concret – de la recherche documentaire à la réalisation de textiles et de vêtements – avec une présentation formelle, orale et/ou visuelle. Cette articulation vise à ancrer les apprentissages dans une réalité tangible et professionnalisante, en lien direct avec le monde de la mode et du stylisme.

Les enseignants mettent en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées, parfois innovantes, afin de favoriser l'implication active des étudiants et l'ancrage des apprentissages dans des situations concrètes.

Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans les UE sont alignées sur une approche par compétences, en lien avec les attendus des dossiers pédagogiques. Les grilles d'évaluation sont construites de manière à refléter les compétences à atteindre pour réussir l'UE. Lorsqu'un apprentissage est structuré autour de plusieurs projets distincts, certaines compétences peuvent être travaillées de manière ciblée à chaque étape, mais l'évaluation finale porte sur

l'ensemble des compétences attendues. L'apprenant ne peut donc pas négliger systématiquement certains aspects comme : « l'accomplissement des étapes du projet » ou « le respect des échéances de remise ».

Parmi les pratiques pédagogiques, on retrouve la présentation collective des projets. Ces séances permettent aux étudiants de confronter leur travail à celui de leurs pairs, favorisant ainsi l'autoévaluation, la compréhension des attentes, et le développement de l'esprit critique. Elles constituent aussi un espace de rétroaction formative, essentiel pour renforcer les apprentissages.

D'autres pratiques pédagogiques sont aussi proposées, notamment :

- Des visites et cours extra-muros, en lien direct avec le champ professionnel. Ces activités permettent aux étudiants de confronter leurs connaissances théoriques à la réalité du terrain et d'enrichir leur culture professionnelle. À titre d'exemple :
 - o Une visite extra-muros assurée par la conservatrice du Musée Mode & Dentelle de Bruxelles, organisée dans le cadre de l'UE *Recherches textiles*.
- Participation en tant que spectateur actif au parcours *MAD* dans le centre de Bruxelles. La pédagogie inversée est mise en œuvre lorsque les conditions le permettent. Cette méthode consiste à transmettre les contenus théoriques en amont du cours (par exemple via des lectures ou documents préparatoires), afin de consacrer le temps en classe à des activités collaboratives de recherche, de débat et de mise en commun. Elle est notamment utilisée dans :
 - o l'UE Séminaire histoire de l'art appliqué au stylisme de mode ;
 - o l'UE Recherches textiles.

Ces pratiques pédagogiques répondent à la volonté de diversifier les modalités d'apprentissage, d'impliquer activement les étudiants, et de créer des liens concrets entre savoirs académiques, techniques et contextes professionnels.

Tout au long du processus, les exigences professionnelles du secteur du stylisme et de la mode sont régulièrement rappelées aux apprenants, ce qui permet de maintenir un haut niveau d'exigence en lien avec la réalité du métier.

L'efficacité de ces méthodes est évaluée à travers la progression observable des apprenants, tant en termes de qualité de production que de maîtrise des compétences, entre le début et la fin de l'unité d'enseignement.

Les étudiants souhaiteraient qu'il y ait plus de liens entre les cours et plus de liens avec le monde professionnel. D'une manière générale, et toujours selon les réponses récoltées lors de l'enquête de 2024, il semble qu'il y ait une disparité des pratiques enseignantes qui fait que tous les enseignants n'encouragent pas la créativité et la collaboration, ne proposent pas de cas concrets et ne font pas de parallèles avec le monde professionnel.

Pour entretenir la motivation des étudiants, des échanges réguliers sont instaurés. Ils portent à la fois sur la compréhension des consignes, la qualité des productions attendues et le lien entre les activités pédagogiques et les exigences du milieu professionnel. Les enseignants veillent à contextualiser les travaux, en illustrant leur pertinence par rapport aux pratiques du secteur. Des exemples concrets sont fournis pour rendre les apprentissages plus signifiants. Un soin particulier est également apporté à la gestion du temps de travail. Ainsi, dans certains

projets, l'agenda pédagogique est structuré de manière à alterner les tâches (impression textile, patronage, découpe) et à laisser des périodes de respiration pour permettre un travail personnel en profondeur.

L'autonomie des étudiants est activement encouragée à travers l'utilisation de méthodes telles que la pédagogie inversée. L'autoévaluation et la réflexivité occupent une place importante, notamment grâce aux présentations orales des projets devant la classe. Ces temps permettent aux étudiants de prendre du recul sur leurs productions, de recevoir des retours, et d'apprendre également des travaux de leurs pairs. L'initiative personnelle est valorisée, qu'il s'agisse de projets individuels ou de prises de parole sur des compétences spécifiques. Cette dynamique peut être encadrée ou encouragée par les enseignants, selon les contextes.

L'implication active de l'étudiant dans son apprentissage est également recherchée dans les activités de recherche documentaire, systématiquement suivies d'une restitution orale. Cette étape garantit que les contenus ont bien été assimilés et compris, et permet à l'enseignant de mesurer l'acquisition des compétences, dans un contexte où la vérification de l'appropriation devient essentielle, notamment à l'ère de l'intelligence artificielle.

Agencement global des programmes d'études et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

L'organisation des activités d'apprentissage au sein des Ateliers Saint-Luc repose sur les prescriptions des dossiers pédagogiques propres à chaque section. Ceux-ci déterminent l'enchaînement logique des unités d'enseignement en fonction des acquis d'apprentissage préalables, certains modules constituant des prérequis indispensables pour l'accès à d'autres.

L'école dispose d'une marge de manœuvre limitée quant à la structuration des parcours : elle intervient principalement dans l'agencement horaire des UE, en veillant toutefois au respect des prescrits des dossiers pédagogiques. Ces horaires sont discutés et construits de manière concertée lors des réunions de coordination et des réunions pédagogiques, dans le but de proposer des parcours d'apprentissage cohérents, progressifs et adaptés aux réalités du public étudiant.

Consciente des contraintes spécifiques de ses apprenants — adultes en reprise d'études, souvent engagés dans une activité professionnelle et/ou familiale — l'école propose des formations organisées sur trois ans et quelques mois. Grâce à la modularité caractéristique de l'Enseignement pour adultes, les étudiants peuvent également choisir de suivre leur formation à un rythme individualisé, en allongeant leur parcours, en reportant certaines UE (lorsque les prérequis le permettent), ou encore en les présentant dans d'autres établissements.

Si ce fonctionnement offre une souplesse appréciable, il peut toutefois engendrer certaines limites pédagogiques. Le suivi des étudiants peut s'en trouver complexifié, et la cohérence d'ensemble des parcours — notamment dans le cadre d'une pédagogie par projet ou de la transversalité entre UE — peut être fragilisée.

Les acquis d'apprentissage sont garantis par des évaluations certificatives organisées à la fin de chaque UE. Les capacités terminales, ainsi que les seuils de réussite et les degrés de maîtrise attendus, sont clairement définis dans les dossiers pédagogiques. Les enseignants s'y réfèrent pour élaborer leurs méthodes d'évaluation ainsi que les grilles critériées, qu'ils

communiquent aux étudiants au moyen d'un contrat pédagogique (cf. supra : Les acquis d'apprentissage des programmes d'études).

Bien qu'il n'existe pas de dispositif de remédiation formalisé pour toutes les UE, la majorité des enseignants mettent à disposition des ressources ou des dispositifs d'accompagnement pour soutenir les étudiants en difficulté. Un plan institutionnel d'accompagnement des étudiants a été rédigé afin de recenser les types de soutien fournis aux étudiants³⁰. Le plan d'accompagnement est un processus coordonné des actions de guidance, d'orientation, d'identification et de remédiation aux difficultés d'apprentissage, liées aux savoirs, aptitudes et compétences des étudiants inscrits dans une ou plusieurs unités d'enseignement. Il est ainsi défini par l'article 7 du décret du 09/08/2017 et par l'article 2 du décret du 13/12/2018, ce dernier précisant aussi, article 5, son contenu et ses modalités. Le plan d'accompagnement est consultable sur le site internet de l'école. Il se décline en axes subdivisés en actions qui rencontrent des objectifs clairement définis, en tenant compte des moyens disponibles. Il se base sur un relevé des difficultés et ressources individuelles ou collectives des étudiants visés par ce plan. Les axes sont définis en fonction du parcours des étudiants depuis leur admission jusqu'à la sanction des études et la diplomation. Ce plan respecte les valeurs définies dans le projet pédagogique des Ateliers Saint-Luc et tient compte de la vision stratégique de l'école. L'établissement veille à l'atteinte des objectifs visés ainsi qu'à la cohérence et la coordination des actions mises en œuvre et leur évaluation périodique. Il veille aussi à l'information des étudiants par la publication de ce plan et la transparence de ses actions. L'établissement a désigné Madame Nathalie Rayo comme étant la personne de référence qui coordonne ces actions.

Enfin, les dossiers pédagogiques évitent expressément les redondances de contenus entre les UE. Cependant, dans la pratique, il arrive que certaines reprises de matière apparaissent, soit par interprétation du programme, soit dans le cadre de la part d'autonomie laissée aux enseignants. Ces situations sont discutées lors des réunions pédagogiques, qui visent à assurer une cohérence globale de la formation, en encourageant une harmonisation des pratiques ou une valorisation pédagogique réfléchie de certaines répétitions, lorsqu'elles se justifient au bénéfice de l'apprentissage.

De manière générale – et même si un nombre important d'enseignants organisent un système de feed-back et de remédiation – les étudiants éprouvent encore des difficultés à comprendre des directives des exercices ou présentent des lacunes et souhaiteraient plus d'aide à la réussite. La charge de travail reste un point sensible car il faut à la fois garantir la qualité des enseignements, répondre aux exigences des dossiers pédagogiques et tenir compte de notre profil étudiant (pour rappel : travail et charge de famille). De leur avis, boucler le cursus en trois ans et quelques mois est très compliqué lorsqu'on travaille à temps plein.

Notons également que nos groupes classes sont hétérogènes, que ce soit en âge ou en qualifications antérieures. Certains s'inscrivent en ayant déjà des diplômes, parfois des Masters, d'autres passent les examens d'admission et présentent des lacunes, d'autres encore possèdent des diplômes étrangers avec équivalence mais ont une faible connaissance de la langue française. Dans cette optique, nous avons déjà allongé les cursus de quelques mois,

³⁰ Annexe n° 3 : Plan d'accompagnement des étudiants

afin de permettre aux étudiants de réaliser leurs EI dans de meilleures conditions. Les rallonger encore risque de les décourager dès l'inscription.

La souplesse du système modulaire de l'Enseignement pour adultes prend ici tout son sens puisque les étudiants peuvent allonger eux-mêmes leur parcours et l'adapter à leur vie personnelle. En tenant compte, bien sûr, des prérequis tels que définis par les dossiers pédagogiques.

Cette possibilité d'étalement est soulignée comme indispensable par des étudiants qui travaillent.

Actuellement, les informations sur les ECTS ne sont pas systématiquement intégrées aux documents pédagogiques remis aux étudiants (contrat pédagogiques). Elles sont uniquement visibles sur les organigrammes officiels de l'école, ce qui limite leur accessibilité. Une amélioration est à envisager : inclure systématiquement les ECTS dans les documents fournis aux étudiants (programmes de cours, syllabus, supports numériques).

Création d'Intérieurs

Le programme de la section Création d'intérieurs est conçu de manière à permettre l'atteinte progressive et cohérente des acquis d'apprentissage visés, dans des délais raisonnables. Il articule différents types d'activités (cours théoriques, pratiques, projets d'atelier, visites professionnelles, stages) et permet un développement graduel des compétences attendues, avec un souci constant d'autonomie, de professionnalisation et d'adaptation aux parcours individuels.

Le parcours peut être individualisé par le biais de valorisation (cf. supra : Organisation des cours) ou d'une reprise progressive du cursus après une interruption. Le jury académique tient compte des profils spécifiques (reconversion, activité professionnelle, contraintes personnelles) tout en garantissant l'équité de traitement par l'application rigoureuse des critères de réussite définis dans les dossiers pédagogiques.

Des réunions pédagogiques ponctuelles permettent d'assurer une cohérence entre les cours. Les enseignants y partagent les contenus abordés (via, par exemple, une comparaison des tables des matières ou des thématiques de projet) et évitent les redondances excessives ou détectent d'éventuelles contradictions entre approches. Lorsqu'une redondance est identifiée, elle est généralement valorisée comme un outil pédagogique utile : la répétition d'une compétence dans des contextes différents (par exemple, la représentation graphique d'un espace en plan, en coupe, ou en rendu 3D) permet sa sédimentation et son transfert, conditions essentielles à la professionnalisation.)

La charge de travail est évaluée et ajustée en concertation entre enseignants.

Les ECTS sont précisés dans chaque dossier pédagogique de chaque unité d'enseignement. Ils ont été établis en cohérence avec les acquis d'apprentissage visés, sur base d'une estimation réaliste de la charge de travail (temps en classe, temps de production à domicile, recherches, etc.). Un souci d'équilibre entre les UE fait l'objet de préoccupation pour chaque quadrimestre. En effet, il faut respecter l'ordre des UE imposé par le dossier pédagogique de la section tout en évitant une surcharge des étudiants et en maintenant un niveau d'exigence compatible avec les réalités professionnelles du secteur.

Scénographie

La logique de construction du programme est parfois perçue comme insuffisamment explicite, tant pour certains enseignants que pour les étudiants. En effet, des retours d'apprenants ont mis en évidence certaines incompréhensions concernant la place ou le contenu de cours comme Communication et gestion ou Dessin technique et DAO, parfois jugés prématurés dans le parcours.

La coordination veille néanmoins à renforcer cette lisibilité à travers :

- Des présentations générales en début d'année.
- Des réunions pédagogiques permettant aux enseignants de mieux situer leur cours dans l'ensemble du parcours.
- Des échanges réguliers avec les étudiants, notamment en première année, pour clarifier le sens et la fonction des unités d'enseignement.

Une vigilance particulière est portée sur la complémentarité entre les différentes UE : ateliers de scénographie, cours de technologie, séminaires appliqués à la dramaturgie.

- La coordination effectue un suivi régulier des projets proposés, afin d'éviter les répétitions inutiles et de favoriser les transferts de compétences entre unités d'enseignement.
- En atelier, les sujets sont fréquemment renouvelés pour éviter la redondance, notamment pour les étudiants en redoublement.
- Les enseignants dialoguent entre eux pour s'assurer que les compétences abordées dans chaque UE se répondent de manière cohérente et progressive.

Le système modulaire de l'Enseignement pour adultes permet une certaine flexibilité du parcours. Cette individualisation est communiquée et soutenue par différentes pratiques :

- au 1^{er} niveau, les enseignants questionnent activement les étudiants sur leurs objectifs professionnels. Ces attentes servent de base pour proposer des stages adaptés, ou pour accompagner certains dans des stages libres à visée exploratoire.
- au 2^e niveau, les étudiants peuvent choisir trois des quatre projets réalisés en atelier pour les présenter lors de leur évaluation. Ils ont également la possibilité de reprendre et retravailler ces projets de façon autonome, en fonction de leurs affinités et intérêts.
- au 3^e niveau, le dernier projet d'atelier est entièrement personnalisé : les étudiants choisissent leur stimulus de départ et développent un projet en autonomie selon leurs objectifs professionnels, dans un cadre réaliste.

Le jury final de chaque atelier veille à prendre en compte les spécificités individuelles tout en garantissant l'équité entre les étudiants, notamment en vérifiant que les acquis sont bien atteints et que les critères de réussite sont respectés, quelle que soit la voie empruntée.

Un effort est fait pour équilibrer la charge de travail : l'équipe pédagogique prend en compte les contraintes personnelles et propose des allègements quand cela est nécessaire. Cette flexibilité contribue à maintenir la motivation et la progression de chacun. L'autonomie est aussi encouragée par des entretiens individuels réguliers, où l'étudiant peut exprimer ses pistes personnelles de création, ses difficultés ou ses envies. Les enseignants adaptent alors leurs attentes et leur accompagnement, sans renoncer aux exigences professionnelles du cursus.

La charge d'ECTS devrait être mieux transmise et expliquée aux étudiants. À titre d'exemple, l'atelier de scénographie de niveau 1 est crédité de 15 ECTS pour 220 périodes, ce qui correspond à environ 30 heures de travail par ECTS, réparties entre le travail en classe et une part significative d'autonomie attendue en dehors des heures d'atelier. Cette autonomie est régulièrement encouragée et fait partie intégrante du processus de professionnalisation.

Stylisme

La logique de construction du programme est rendue explicite à travers plusieurs outils : le dossier pédagogique, les grilles d'évaluation, les fiches remises aux étudiants après chaque présentation. Ces documents détaillent les attendus, les échéances et les critères d'évaluation, souvent accompagnés de remarques individualisées. Cela permet à chaque étudiant de se situer dans sa progression. Le contrat pédagogique précise aussi dès le début les dates de remise de projets et de travaux ainsi que les dates et les modalités d'évaluation.

Concernant la maîtrise des prérequis, la situation reste parfois délicate, notamment en première année où certains étudiants ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour suivre efficacement les cours. Cela représente un véritable enjeu pour l'équipe pédagogique. En l'absence d'un dispositif spécifique systématisé, une adaptation au cas par cas est souvent nécessaire.

La régulation de la redondance entre les différents cours repose sur une coordination minimale mais existante, notamment via le planning de la filière et des échanges entre les enseignants. Cette communication permet de limiter les chevauchements inutiles et de favoriser une complémentarité entre les unités d'enseignement.

En ce qui concerne les parcours individualisés, des aménagements spécifiques sont envisageables, notamment pour des cas particuliers (notamment gérés par la référente Nathalie Rayo, cf. infra : enseignement inclusif). Pour le reste, cette individualisation intervient surtout en fin de parcours, lors de l'orientation professionnelle ou de la finalisation des projets.

Enfin, la question du temps et de la charge de travail est suivie de près par la direction. Elle ajuste régulièrement le calendrier en fonction des retours des enseignants. Par exemple, certaines unités d'enseignement ont été déplacées dans le planning pour mieux répartir la charge sur l'année académique. La mutualisation de l'évaluation des ateliers de création des différents niveaux en fin de semestre est aussi un exemple de coordination visant à optimiser le temps disponible et éviter les surcharges.

Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Les contrats pédagogiques, documents déjà évoqués à plusieurs reprises, reprennent de manière détaillée les dates des évaluations, leurs modalités ainsi que la grille d'évaluation associée. Cet outil permet aux étudiants de se préparer efficacement, de gérer leur temps et leur planning en toute connaissance de cause, et de structurer leur travail en conséquence. Pour renforcer l'adéquation entre les acquis d'apprentissage et les évaluations, une séance d'information spécifique a été organisée par la sous-directrice lors de l'assemblée générale de fin d'année 2023, afin de rappeler aux enseignants l'importance des informations contenues dans les dossiers pédagogiques, en particulier en ce qui concerne les capacités terminales

déclinées en seuil de réussite et degré de maîtrise. Ce point est également rediscuté lorsque nécessaire avec les enseignants, par exemple lors des Conseils d'études.

Selon l'enquête de 2024, mis à part un manque de systématisation des feed-back, les étudiants sont satisfaits des modalités et des dispositifs d'évaluation. Il en va de même pour l'encadrement des stages.

Une évaluation spécifique des modalités et dispositifs des épreuves intégrées devrait être envisagée.

Création d'Intérieurs

Mise en lien des acquis d'apprentissage et des modes d'évaluation des ateliers

L'équipe pédagogique du bachelier en Création d'Intérieurs veille à assurer une cohérence rigoureuse entre les acquis d'apprentissage visés et les modalités d'évaluation mises en œuvre. Dès le lancement de chaque projet, les critères d'évaluation sont explicitement communiqués aux étudiants, généralement de manière orale lors du briefing d'atelier, et formalisés par une fiche projet remise ou affichée sur les supports numériques de l'établissement.

Les évaluations sont conçues pour favoriser l'autonomie, la réflexivité et la professionnalisation des étudiants. Elles ne sont pas perçues comme des contrôles sanctionnant, mais comme des outils d'accompagnement du développement des compétences.

Des feedbacks réguliers (individuels ou en groupe) rythment chaque étape des projets : esquisse, avant-projet, rendu final. Ces retours se font principalement de manière orale, mais peuvent également être formalisés à l'écrit lors des temps de « mise au point », organisés systématiquement à mi-parcours et en fin de projet. Cette pratique permet aux étudiants de comprendre les attentes, identifier leurs lacunes, ajuster leur démarche créative et progresser en continu.

Les évaluations sont à la fois formatives et certificatives. Certaines évaluations, notamment en ateliers de création, peuvent être transversales, mobilisant des compétences issues de plusieurs unités d'enseignement, ce qui reflète la pluridisciplinarité du métier.

Épreuve intégrée

L'épreuve intégrée représente un moment-clé du parcours. Elle fait l'objet d'un encadrement spécifique par deux enseignants référents. Un suivi progressif est assuré à travers plusieurs étapes validées : choix du sujet, esquisse, avant-projet, rendu final. Les consignes sont claires, les échéances définies, et l'évaluation repose sur une grille construite collectivement par l'équipe pédagogique, en lien direct avec les compétences finales du diplôme. Cette structuration permet de garantir à la fois la transparence et l'équité du processus.

En création d'intérieurs, il est demandé aux étudiants d'apporter la preuve de leur maîtrise des compétences attendues pour l'exercice de la profession au travers d'un projet personnel.

Les étudiants choisissent, en concertation avec l'équipe pédagogique en charge de l'encadrement de l'EI, un contexte d'intervention ainsi qu'un programme multifonctionnel complexe. Leurs projets doivent comprendre une analyse contextuelle claire, la définition du

programme, les documents de présentation générale de leur intervention, les documents techniques complets, le cahier des charges, le métré et un estimatif des coûts.

Ce travail est réalisé en autonomie. Seules quelques séances d'encadrement permettent

- de déterminer les choix stratégiques initiaux (contexte et programme) ;
- de garantir l'exhaustivité de la démarche ;
- de valider les options créatives et techniques envisagées ;
- de préparer la présentation finale devant le jury (supports visuels et de communication, discours, complétude des documents et éléments annexes permettant d'appréhender le projet de son entièreté).

Motivation des étudiants et accompagnement vers la réussite

La motivation des étudiants est soutenue par une pédagogie centrée sur la personne et sur des projets porteurs de sens. Le bachelier valorise une autonomie encadrée, permettant à chacun de développer un projet personnel tout en étant guidé par un cadre clair (consignes, critères, échéances).

L'épreuve intégrée, par exemple, peut faire l'objet d'un sujet libre, validé par l'équipe, ce qui favorise l'engagement individuel. De même, la diversité des projets, le contact avec le monde professionnel, les feedbacks constants, et la prise en compte de parcours spécifiques (dispenses, validations d'acquis, profils allégés) renforcent le sentiment de reconnaissance et la motivation intrinsèque des étudiants.

L'équipe veille à créer un climat bienveillant mais exigeant, dans lequel chaque étudiant est acteur de sa progression, et où la réussite est pensée comme le développement harmonieux de compétences créatives, techniques et réflexives, en lien avec les réalités du métier.

Scénographie

Mise en lien des acquis d'apprentissage et des modes d'évaluation

Les attentes et critères d'évaluation sont communiqués aux étudiants en début d'UE. Chaque projet s'accompagne d'un énoncé détaillé précisant les attendus et les critères d'évaluation spécifiques. Ces éléments sont également repris dans les grilles d'évaluation remises aux étudiants.

Les conditions de réussite sont explicitées dans les grilles d'évaluation propres à chaque activité. Ces grilles précisent les critères, les niveaux d'exigence et les seuils de réussite. Elles ont été définies en concertation au sein de l'équipe pédagogique en respectant les dossiers pédagogiques et sont présentées aux étudiants en lien direct avec les objectifs d'apprentissage.

Suivi, feed-back et progression des étudiants

L'évaluation en atelier de création en scénographie repose sur un accompagnement continu. Chaque projet fait l'objet d'échanges réguliers, presque quotidiens, en atelier. Les enseignants formulent des retours oraux individualisés tout au long du processus, et de manière plus formalisée lors des présentations. Ces retours portent sur les forces, les axes d'amélioration et les perspectives de développement du projet. Les grilles d'évaluation sont remises aux étudiants avec des commentaires explicatifs.

Les projets sont évalués de manière formative de façon continue. Ce suivi permet aux étudiants de mieux se préparer aux évaluations certificatives, de situer leur niveau et de corriger progressivement leurs lacunes. L'évaluation est intégrée à l'apprentissage, en cohérence avec la pédagogie de l'atelier.

Épreuve intégrée

En scénographie, l'épreuve intégrée prend la forme d'un projet personnel de scénographie, le plus souvent de spectacle vivant. Les étudiants choisissent le stimulus de départ et en réalise l'analyse dramaturgique initiale qui leur permet d'élaborer des intentions scénographiques. Les projets doivent comprendre l'ensemble des éléments permettant une communication claire, complète et professionnelle (intentions scénographiques personnelles étayées et argumentées, outils de communication tels que maquettes, plans d'ensemble et plans techniques de réalisation, visuels, costumes, ambiances sonores etc.)

L'accompagnement de l'épreuve intégrée est individualisé et souple. Les étudiants peuvent consulter librement tous les enseignants. L'évaluation est structurée autour d'un ensemble de livrables définis à l'avance. Le jury, composé d'enseignants et de professionnels extérieurs, favorise à la fois la rigueur de l'évaluation et une ouverture vers le monde professionnel. Un feed-back est fourni à l'issue de la présentation, avec un retour sur les motivations des décisions du jury.

Un axe d'amélioration concerne la formalisation écrite des retours, notamment lors des phases intermédiaires, afin de conserver une trace plus explicite de la progression. L'intégration plus systématique de l'autoévaluation pourrait également renforcer la réflexivité des étudiants sur leurs acquis.

Stylisme

Mise en lien des acquis d'apprentissage et des modes d'évaluation

Les évaluations sont conçues en cohérence directe avec les acquis d'apprentissage définis dans les dossiers pédagogiques. Des grilles d'évaluation spécifiques, intégrées aux contrats pédagogiques, sont systématiquement utilisées. Ces grilles sont remises et expliquées aux étudiants dès le début de chaque UE, garantissant la transparence et la pertinence de l'évaluation par rapport aux objectifs visés.

L'évaluation est progressive et intégrée tout au long des projets. Chaque travail est jalonné d'étapes intermédiaires permettant à la fois de guider l'apprentissage et de suivre l'évolution des compétences. Ce processus encourage l'investissement, renforce l'autonomie et prépare les étudiants aux évaluations finales.

Les critères d'évaluation des projets d'atelier sont précisés dans les énoncés écrits des projets. Ces documents détaillent les étapes de travail, les dates de remise, les éléments attendus, ainsi que les critères précis sur lesquels les travaux seront évalués. Une fiche de synthèse individuelle est ensuite remise à chaque étudiant, mentionnant les éléments acquis et non acquis, accompagnée de remarques personnalisées.

Les conditions de réussite sont déterminées par les grilles d'évaluation et les exigences mentionnées dans le dossier pédagogique. Elles sont expliquées en amont et communiquées

clairement aux étudiants via des documents individualisés. Ce dispositif contribue à objectiver l'évaluation tout en la rendant intelligible pour les apprenants.

Mécanismes de feed-back

Au cours des ateliers de création, chaque projet donne lieu à plusieurs formes de retours :

- Pendant les présentations : feed-back oral des enseignants et parfois des pairs.
- Observation des autres travaux : les étudiants comparent leurs productions à celles de leurs collègues, ce qui les aide à situer leur niveau de qualité, d'originalité, et de rigueur.
- Après l'évaluation : une fiche écrite détaillée est remise à chaque étudiant, et les enseignants restent disponibles pour des entretiens individuels en cas de besoin.

Épreuve intégrée

En stylisme de mode, l'épreuve intégrée s'inscrit dans la continuité du travail mené dans la cadre des unités d'enseignement de 3^e niveau.

En effet, l'objectif final d'élaboration d'une collection de mode comportant un nombre important de silhouettes finies est un processus long et complexe. Dès lors, ce projet est abordé dans le cadre de plusieurs UE de 3^e niveau : en *Recherches techniques en stylisme de mode - niveau 2* (couture et patronnage), en *Conception de matières* et en *Atelier de création - niveau 3*.

L'épreuve intégrée consiste principalement en la valorisation et l'accessoirisation de la collection préalable conçue et réalisée. Les étudiants présentent donc pour leur épreuve finale une collection complète sous la forme d'un « show-room » de type professionnel, les membres du jury se conformant en quelque sorte au rôle d'acheteur. Les silhouettes accessoirisées sont portées par des mannequins, les documents de présentation visuelle et les documents techniques sont exposés, présentés et commentés par les étudiants au gré des « visites » à leurs stands respectifs. Pour cette occasion, un partenariat privilégié avec *MAD Brussels* assure tant aux étudiants qu'à l'école une parfaite visibilité dans le cœur névralgique du paysage de la mode bruxelloise.

Le dispositif de show-room est maintenu quelques jours par une exposition ouverte au public et inaugurée au moment de la proclamation des résultats suivant la délibération du jury.

Un enjeu majeur concerne la gestion du temps : un cours supplémentaire en amont des évaluations finales pourrait consolider les apprentissages. La réalité du rythme des étudiants de l'Enseignement pour adultes demande une organisation souple mais structurée du calendrier pédagogique.

Critère 4 : l'établissement a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes d'études

Ressources humaines

Encadrement et formations

L'école met tout en œuvre pour offrir aux étudiants un encadrement de qualité en s'appuyant sur une organisation claire, structurée et professionnelle de ses ressources humaines.

Lors de leur entrée en fonction, les enseignants reçoivent, de la part de la direction, toute une série d'explications concernant le fonctionnement de l'Enseignement pour adultes. Les documents nécessaires à la prise de fonction et aux bonnes pratiques enseignantes sont consultables sur le *Drive*, auquel les enseignants ont accès dès la confirmation de leur engagement.

L'équipe enseignante se compose de professionnels répondant aux critères suivants :

- Enseignants qualifiés, engagés avec les titres requis pour l'Enseignement pour adultes ;
- Experts de terrain, engagés pour leurs compétences pratiques et leur connaissance fine du milieu professionnel, garantissant un ancrage fort entre théorie et réalité du secteur³¹.

Cet équilibre entre approche pédagogique rigoureuse et expérience professionnelle concrète constitue un réel atout pour les apprenants, qui bénéficient à la fois d'un encadrement académique solide et d'une immersion dans les exigences du monde professionnel.

Par ailleurs, l'école encourage les enseignants à participer à des formations. Des formations continues sont régulièrement proposées, via une liste transmise par e-mail, généralement issue du site du SeGEC. De plus, l'école organise des formations intra-muros. Celles-ci sont décidées et imaginées lors des moments d'échange pendant les assemblées générales. Les enseignants sont invités à exprimer leurs besoins en formation. Cela permet à l'établissement de cibler les offres les plus pertinentes en réponse aux attentes exprimées, et de favoriser l'amélioration continue des pratiques pédagogiques ou professionnelles.

Lors de l'enquête de 2024, les enseignants des trois bacheliers ont dit se former en continu. Ils suivent des formations concernant leur domaine professionnel ou des formations pédagogiques. Ils participent aussi à des conférences, colloques ou MOOC.

Pour assurer une meilleure répartition de la charge de travail et un meilleur accompagnement des étudiants, la direction n'hésite pas à doubler voire tripler l'encadrement de certaines UE. C'est le cas pour des UE de début de formation qui rassemblent un grand nombre d'étudiants (*Croquis à main levée, Atelier de composition*) mais ponctuellement aussi pour des UE spécifiques telles que des ateliers, si le nombre d'étudiants est plus élevé.

Un élément-clé du dispositif organisationnel réside dans l'implication des coordinateurs de section. Ces enseignants référents jouent un rôle central dans la cohérence pédagogique des formations. Ils veillent à l'articulation globale des cursus, à la pertinence des projets pédagogiques proposés, et assurent la coordination des équipes enseignantes au sein des différentes unités d'enseignement. Ils sont également porteurs d'initiatives innovantes visant à améliorer les pratiques pédagogiques, et assument une fonction de relais en signalant les dysfonctionnements ou points d'attention à traiter. Leur position intermédiaire entre la direction

³¹ Les bacheliers en Arts appliqués comptent 51 enseignants parmi lesquels 12 seulement disposent de titres pédagogiques.

et les équipes pédagogiques permet ainsi une gestion réactive et étroitement alignée avec les besoins des étudiants et les réalités du terrain professionnel.

Évaluation de la charge et du bien-être des enseignants

La question du bien-être au travail fait l'objet d'une attention continue au sein des Instituts Saint-Luc, conformément aux exigences légales en vigueur et dans un souci constant d'amélioration des conditions de travail.

Une conseillère en prévention est désignée pour cette mission. Elle est notamment chargée de superviser les démarches en matière de prévention des risques psychosociaux, de sécurité et d'ergonomie. Dans ce cadre, des enquêtes de satisfaction ont été menées auprès des membres du personnel, sur base d'un modèle proposé par le SPF Emploi. Ces enquêtes permettent d'identifier les points d'amélioration et d'alimenter une réflexion structurée sur les conditions de travail.

Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) joue également un rôle actif dans cette dynamique. Il formule régulièrement des recommandations à destination du Pouvoir Organisateur (PO), avec pour objectif de favoriser un environnement professionnel sain, ergonomique et propice au bien-être. Les recommandations portent notamment sur l'aménagement des espaces, la qualité du matériel, ou encore l'esthétique des lieux de travail.

Des mesures concrètes ont été mises en place suite à ces recommandations, parmi lesquelles :

- La constitution d'un groupe de travail (GT) interne au sein des instituts, chargé de développer une procédure d'accompagnement pour les membres du personnel reprenant leur fonction après une longue période d'absence (maladie, burn-out, etc.) ;
- L'engagement d'une psychologue à destination du personnel, disponible pour offrir un soutien psychologique ponctuel ou régulier, selon les besoins.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'établissement et du PO en faveur de la qualité de vie au travail, de la prévention des risques psychosociaux, et de la volonté de maintenir un climat de travail respectueux, humain et bienveillant.

Ressources matérielles

Selon l'enquête de 2024, si les enseignants et les étudiants sont satisfaits des horaires de cours et de l'accessibilité de l'école, ils sont plus mitigés concernant le matériel mis à disposition – y compris le matériel informatique – et les locaux. L'école disposant de peu de moyens, elle est largement tributaire de la solidarité dont font preuve les instituts de plein exercice.

L'école dispose tout de même d'un accès à plusieurs ressources³² non négligeables.

- La BAIU : (Bibliothèque d'Architecture, d'Urbanisme et des Ingénieries) située à Saint-Gilles est une bibliothèque universitaire spécialisée, rattachée à la Faculté d'Architecture de l'UCLouvain (site de Saint-Gilles et donc à proximité des Ateliers Saint-Luc). Elle met à disposition des étudiants, chercheurs et enseignants une vaste collection de ressources en architecture, urbanisme, design, paysage, ingénierie et

³² Annexe n° 23 : Outils et accès pour les étudiants

disciplines connexes. On y trouve des ouvrages, revues, mémoires, travaux de fin d'études, documents audiovisuels et bases de données spécialisées. En outre, elle propose des formations générales ou sur mesure dont bénéficient les étudiants de premier niveau pour se former aux méthodes de recherche, à la compilation de document et à la gestion des ressources. Les enseignants peuvent suggérer des ouvrages ou périodiques à commander afin que leurs étudiants aient accès à des ressources qu'ils jugent essentielles.

- Prêt de matériel informatique : un parc informatique limité constitué d'ordinateurs portables équipés des logiciels de base et des logiciels spécifiques en lien avec les pratiques artistiques est mis à disposition des étudiants. Un système de prêt à durée déterminée leur permet en effet d'emprunter, ponctuellement ou pour une période de 3 mois renouvelable un ordinateur à usage scolaire.
- Locaux informatiques : ne disposant pas de moyens suffisant pour s'équiper en propre, l'école bénéficie des locaux et équipements de l'école secondaire.
- Procure : fournitures artistiques spécialisées (à noter que les bénéfices engrangés par la procure sont affectés au Service Social des Instituts, spécifiquement à destination des étudiants de l'Enseignement Secondaire et à ceux de l'Enseignement pour adultes qui ne bénéficient pas de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, contrairement à ceux de l'enseignement supérieur de plein exercice).

Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Aide à la réussite

L'école développe une approche individualisée de l'accompagnement des étudiants adultes, adaptée à la spécificité de l'Enseignement pour adultes et aux parcours souvent complexes de son public.

Accompagnement personnalisé du parcours

Nathalie Rayo, référente « Parcours des étudiants », joue un rôle central dans la construction de trajectoires adaptées, en tenant compte :

- des acquis et des lacunes des étudiants (attestations de réussite, formations antérieures) ;
- de leurs contraintes personnelles (santé, vie familiale, professionnelle) ;
- des possibilités offertes par le système modulaire propre à l'Enseignement pour adultes et par les autres dispositions d'aménagement des cursus (étalement du cursus, pauses et reprises d'études, reconnaissance des compétences acquises, valorisation des acquis, passerelles inter-établissements etc.).

Soutien interinstitutionnel et réflexion commune

Des interventions régulières sont organisées entre l'ESA Saint-Luc, l'ERG et le service social des instituts Saint-Luc. Ces rencontres permettent de mutualiser les pratiques et de réfléchir aux moyens d'optimiser l'accompagnement des étudiants adultes, en valorisant la souplesse du système de l'Enseignement pour adultes.

Aide aux étudiants en difficulté

- Sur le plan financier : les étudiants sont orientés vers le service social des Instituts Saint-Luc. Le service social propose des aides financières aux étudiants dans le besoin (par exemple pour acquérir du matériel spécifique) mais surtout accompagne les étudiants en difficulté dans leurs démarches vers les institutions publiques compétentes (allocations, ONEM etc.).
- Sur le plan psychologique : une écoute active est assurée par le secrétariat étudiant ; en cas de besoin, les étudiants sont redirigés vers des services externes spécialisés. Au sein du service social des Instituts Saint-Luc, il existe une psychologue qu'ils peuvent consulter gratuitement. Il s'agit d'une psychologue de première ligne qui va les rediriger vers une thérapie ou d'autres soins adéquats.
- Notons que l'Enseignement pour adultes ne bénéficie d'aucune aide subsidiée par l'État pour toutes ces questions. Les étudiants des Ateliers Saint-Luc bénéficient de la solidarité entre les Instituts et de la « caisse commune » avec l'école secondaire. Les moyens du service social viennent principalement des bénéfices de la procure. La psychologue ainsi que les assistantes sociales sont engagées grâce aux subventions allouées par l'État aux ESA.

La référente participe régulièrement à des formations professionnelles continues, comme le séminaire de la FeProSoc intitulé « Accompagner l'accompagnement », afin d'enrichir ses pratiques et pouvoir au mieux soutenir les étudiants.

Suivi des abandons

D'ores et déjà, les retours informels indiquent que les raisons principales d'abandon sont :

- une surcharge de la vie professionnelle ;
- une réorientation (prise de conscience d'un choix d'études inadéquat) ;
- des inscriptions motivées par des difficultés d'accès à d'autres établissements (échec à un examen d'entrée, étudiants non finançables ...).

Il est également observé que le public rajeunit, ce qui modifie les profils et les motivations : certains étudiants perçoivent l'Enseignement pour adultes comme une transition ou une parenthèse vers un autre projet.

Enseignement Inclusif

La circulaire actuellement en vigueur concernant les aménagements raisonnables dans l'Enseignement pour adultes est la Circulaire 9448 du 28 février 2025, intitulée « Enseignement de promotion sociale inclusif ». Elle remplace la Circulaire 9034 du 15 septembre 2023.

Cette circulaire définit les aménagements raisonnables comme des « mesures appropriées, prises en fonction des besoins dans une situation concrète, pour permettre à une personne en situation de handicap d'accéder, de participer et de progresser dans l'Enseignement pour adultes, sauf si ces mesures imposent à l'égard de la personne qui doit les adopter une charge disproportionnée ». Elle précise également les modalités de demande, les types d'aménagements possibles et les délais à respecter.

Dans le respect de cette circulaire, l'école développe une politique inclusive attentive aux réalités et besoins spécifiques des étudiants adultes, qu'ils soient liés à un trouble, à une

situation de handicap ou à des difficultés sociales. L'objectif est de garantir un environnement d'apprentissage respectueux, équitable et accessible à toutes et tous.

Aménagements raisonnables

L'établissement consacre 20 périodes au niveau supérieur et 20 périodes au niveau secondaire pour la mise en œuvre de dispositifs inclusifs. Nathalie Rayo, référente pour les aménagements spécifiques, est chargée d'accompagner les demandes.

La procédure de demande est clairement expliquée sur le site internet de l'école. Les étudiants peuvent prendre contact via le secrétariat ou directement par courriel.

La demande d'aménagement est instruite dans le respect de la circulaire en vigueur. Elle nécessite l'introduction d'un dossier comprenant des pièces justificatives (certificat médical, bilan orthopédagogique ou neuropsychologique, etc.). La référente analyse ensuite la demande et la transmet aux enseignants concernés. Ceux-ci évaluent les possibilités d'aménagement en cohérence avec les acquis d'apprentissage attendus.

Parmi les adaptations mises en place, on retrouve principalement :

- l'usage de polices de caractère spécifiques pour les supports ;
un temps supplémentaire lors des évaluations ;
- des évaluations orales à la place d'examens écrits, selon les cas.

Les étudiants concernés sont invités à faire un retour à la référente sur la qualité de la mise en œuvre et sur la flexibilité démontrée par l'équipe pédagogique.

Prise en compte des difficultés sociales et identitaires

L'inclusion dépasse le cadre strict des troubles ou handicaps. L'équipe pédagogique, en collaboration avec la référente, reste attentive aux réalités de vie souvent complexes des étudiants adultes. Des situations telles que des difficultés financières importantes, des violences conjugales ou un processus de transition de genre sont considérées avec respect, discrétion et bienveillance.

Le dialogue entre étudiants, référente et enseignants est un levier essentiel pour apporter des réponses adaptées. L'école s'efforce d'être un lieu sécurisant, d'écoute, de soutien et d'ouverture, où chacun peut évoluer librement, dans le respect de son identité, de ses choix de vie et de son rythme personnel.

Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes d'études

Les données quantitatives sont encodées dans le programme ProSoc lors de l'inscription des étudiants. Depuis l'année académique 2024-2025, les données sont aussi encodées dans le programme SIEL, ce qui les transmet directement à l'administration.

Le fait d'encoder ces données permet d'avoir une vue réaliste sur le profil général de nos étudiants et de pouvoir avoir une idée claire des taux d'inscription et de réussite. Ils constituent donc un bon indicateur de l'efficacité de nos enseignements.

Par ailleurs, tel que mentionné et prescrit dans notre charte qualité, des données à la fois qualitative et quantitative sont récoltées chaque année de deux façons :

- à l'aide de questionnaires diffusés en ligne dans le courant du mois de juin ;
- lors des réunions de coordination et des conseils des étudiants.

Critère 5 : l'établissement a établi l'analyse de ses programmes d'études et construit un plan d'action visant leur amélioration continue

Méthodologie de l'autoévaluation

Les Ateliers Saint-Luc ont initié une démarche qualité en 2012 lors de la première évaluation programmatique qui concernait le bachelier en Construction. L'analyse effectuée pour la rédaction du rapport d'autoévaluation ainsi que les recommandations des experts ont permis de mettre en évidence nos forces et nos faiblesses et de mettre en place toute une série d'actions qui ont profité également aux autres cursus de l'école. Nous pensons, par exemple, à la mise en place des réunions de coordination.

De plus, les Ateliers Saint-Luc se sont engagés activement dans l'évolution des pratiques d'évaluation, notamment en réponse à l'introduction des évaluations institutionnelles par l'AEQES. Dans cette dynamique, l'école a anticipé les nouvelles attentes méthodologiques et a initié de manière proactive son processus d'évaluation institutionnelle, conformément aux principes énoncés dans sa charte qualité.

L'évaluation des bacheliers en Création d'intérieurs, Stylisme et Scénographie s'inscrit pleinement dans ce cadre renouvelé. Afin de garantir la cohérence et l'efficacité de la démarche, l'école s'est appuyée sur les structures existantes, telles que le Conseil des étudiants et les réunions de coordination mensuelles, qui remplissent déjà les fonctions traditionnellement dévolues à un Comité d'évaluation interne (CEI). Ces organes, déjà bien établis et opérationnels, permettent un suivi régulier, participatif et transversal de la qualité des enseignements et du vécu étudiant, sans nécessiter la création d'un nouvel organe spécifique. Notons que les volumes horaires actuellement alloués à la coordination qualité et à la coordination pédagogique sont déjà insuffisants au regard des tâches définies dans la charte qualité. La création d'un nouvel organe n'aurait fait qu'alourdir davantage la charge qui pèse sur les équipes. Par ailleurs, une augmentation des moyens consacrés à ces missions n'est pas envisageable dans le cadre des dotations actuelles.

Conformément à la charte qualité, un questionnaire miroir a été transmis aux étudiants et aux enseignants en juin 2024. Les données récoltées ont été analysées et intégrées dans un tableau comparatif, mis en relation avec les résultats d'une première enquête menée en 2021. Cette approche comparative vise à évaluer l'impact des actions mises en œuvre au cours des trois dernières années, à en mesurer l'efficacité et à ajuster les plans d'action en conséquence.

Le présent rapport repose sur l'exploitation croisée de plusieurs sources :

- les résultats des questionnaires qualitatifs et quantitatifs ;
- les discussions issues du Conseil des étudiants ;
- les réunions de coordination ;

- les entretiens menés par la coordinatrice qualité auprès des coordinateurs de section, des membres du personnel administratif et de la direction.

L'ensemble de ces données a été centralisé, analysé et mis en perspective par la coordination qualité et l'équipe de direction, qui ont assuré la rédaction et la structuration de ce rapport. Pour la reformulation de certains passages du texte, une IA a été sollicitée.

Analyse SWOT

Processus Direction

FORCES	FAIBLESSES
Vision et projet d'établissement clairs : définition collaborative des valeurs, missions et objectifs pédagogiques Méthodologie participative : démarche <i>bottom-up</i> impliquant enseignants, personnel administratif, direction, étudiants Réflexion stratégique partagée : système de gouvernance inclusif, avec retour du terrain alimentant la stratégie Rôle central des coordinateurs de section : maillons essentiels entre direction et équipes, garants de la cohérence pédagogique et vecteurs d'initiatives innovantes Bonne articulation entre programmes et institution : logique ascendante et descendante intégrée Réactivité aux évolutions : révisions régulières des programmes en fonction des constats de terrain, des besoins des secteurs professionnels et des recommandations de l'AEQES ; l'établissement initie et pilote activement les révisions, jouant un rôle moteur dans l'adaptation des programmes Satisfaction récente des utilisateurs : les enquêtes 2024 montrent une amélioration significative de la satisfaction des étudiants et enseignants concernant la communication interne entre autres	Mobilisation inégale des acteurs : participation forte de certaines personnes et faible d'autres Difficulté à mobiliser les équipes : étudiants et enseignants engagés sur d'autres projets personnels, professionnels ou familiaux Transversalité pédagogique limitée : manque de coordination inter-UE de certaines UE, encore faible connaissance des contenus des autres cours pour certaines UE, notamment théoriques Fonctionnement à enveloppe fermée : contraintes budgétaires rendant difficile toute adaptation structurelle ou renforcement des équipes
OPPORTUNITÉS	RISQUES
Formalisation d'un Conseil des Étudiants actif : potentiel levier de co-construction renforcée	Désengagement progressif des équipes : si la surcharge persiste et que les impacts concrets ne sont pas visibles Risque de dépendance à une équipe restreinte : si la gouvernance repose trop sur

Partages de bonnes pratiques : instances existantes (réunions pédagogiques, AG) facilitant la diffusion horizontale Diversité des profils au sein de l'équipe qualité : source de complémentarité et d'agilité dans les décisions	quelques personnes, difficulté en cas de <i>turnover</i> Écarts de pratiques entre enseignants : la qualité de l'enseignement peut devenir inégale Résistance au changement : certains enseignants peuvent continuer à privilégier leurs outils de communication personnels, freinant l'unification
---	--

Processus enseignement

FORCES	FAIBLESSES
Souplesse via l'autonomie : utilisation de l'autonomie (20 %) pour des initiatives pédagogiques originales, par exemple : ateliers verticaux Latitude laissée aux équipes pédagogiques : favorise une implication forte de la communauté éducative Clarté des acquis d'apprentissage dans les dossiers pédagogiques : les finalités, capacités visées, seuils de réussite, modalités d'évaluation, etc. sont clairement définis et validés Réunions pédagogiques structurées : organisation régulière de réunions avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, assurant une bonne cohérence Progression dans l'information aux étudiants : amélioration continue constatée dans la diffusion des contrats pédagogiques et des critères d'évaluation Approche équilibrée théorie-pratique : articulation entre cours théoriques, ateliers pratiques et stages favorise une acquisition complète des compétences Valorisation de l'autonomie et de la créativité : pédagogie adaptée aux adultes en reconversion, favorisant l'expression personnelle et la construction de projets individuels Ancrage professionnel : immersion dans le monde socioprofessionnel par le biais des	Inégalité des pratiques de diffusion : les modalités de transmission des informations aux étudiants varient d'un enseignant à l'autre (oral, mail, drive, etc.) Inégalité de l'implication : tous les enseignants ne s'impliquent pas autant dans la cohérence du programme et le lien entre les UE Poids administratif du système : la structuration complexe du dossier pédagogique et des contrats peut alourdir la tâche des enseignants et de la coordination Manque de remédiation formalisée : absence d'un dispositif de remédiation systématique dans toutes les UE

stages, des projets en situation réelle, des intervenants Transversalité des savoirs : mobilisation interdisciplinaire et logique de projets intégrant différentes unités d'enseignement	
OPPORTUNITÉS	RISQUES
Hétérogénéité des profils étudiants : richesse des partages et exploitation des compétences de chacun Hétérogénéité des profils enseignants : équilibre pertinent entre compétences pédagogiques et expertise professionnelle Souplesse du système modulaire : adaptabilité du rythme de formation aux contraintes des étudiants adultes, en particulier ceux en reconversion ou en emploi Optimisation via les outils numériques : l'usage de la suite Google (<i>Drives</i>) favorise une diffusion systématique et centralisée des documents pédagogiques Renforcement du tutorat entre pairs : formaliser l'accompagnement des étudiants débutants par les plus avancés pour encourager l'apprentissage collaboratif Partenariats avec le secteur professionnel : impliquer davantage de partenaires extérieurs dans les stages ou projets pour renforcer l'ancrage professionnel Intégration complète des ECTS : clarifier les attentes et la charge de travail en intégrant systématiquement les crédits dans tous les supports pédagogiques	Hétérogénéité des profils étudiants : diversité de niveaux (maîtrise du français, diplômes antérieurs) qui rend l'harmonisation difficile Hétérogénéité des pratiques pédagogiques : des pratiques divergentes entre enseignants peuvent altérer la cohérence du parcours étudiant si la coordination ne compense pas Épuisement des étudiants : difficulté pour les étudiants en emploi ou avec charge familiale de terminer le cursus dans les délais standards, risque de décrochage élevé Sur-sollicitation des coordinateurs : la surveillance fine de l'application des acquis dans toutes les UE peut générer une surcharge pour les responsables pédagogiques Saturation des enseignants : l'investissement dans les projets (ateliers, suivi personnalisé) peut augmenter la charge de travail sans reconnaissance suffisante Le rajeunissement du profil étudiant et le manque d'implication dans les ateliers

Processus support

FORCES	FAIBLESSES
Site internet performant et apprécié : intuitif, complet, régulièrement mis à jour, et bien perçu par les étudiants et enseignants Engagement volontaire dans la communication externe : plusieurs enseignants s'impliquent activement pour valoriser l'école	Pas de cellule ou de fonction dédiée à la communication externe : limite la cohérence, la récurrence et la stratégie globale ; présence sur les réseaux sociaux inconsistante Dépendance à la motivation pour la formation : la participation aux formations dépend de la motivation individuelle des

Bonne réputation institutionnelle : l'école bénéficie d'une image positive dans le paysage de l'enseignement artistique en FWB Professionnalisation de l'encadrement administratif : répartition stratégique et claire des rôles entre direction, sous-direction et secrétariat, garantissant efficacité et réactivité Offre de formation continue : formations internes et externes proposées en réponse aux besoins exprimés par les enseignants, favorisant l'amélioration continue Engagement en faveur du bien-être au travail : présence d'une conseillère en prévention, CPPT actif, actions concrètes de soutien (ex. : psychologue) Accès à la BAIU : collaboration avec une bibliothèque universitaire spécialisée, offrant une documentation riche, pertinente et des formations adaptées pour les étudiants et enseignants Soutien des autres Instituts Saint-Luc : partage des infrastructures (locaux, équipements), permettant un accès à des ressources difficilement finançables en propre Prêt de matériel informatique : dispositif facilitant l'accès aux outils numériques nécessaires pour certains étudiants Centralisation via plateforme TIC : usage d'outils numériques (Google Drive, outils collaboratifs) pour le partage d'informations administratives et pédagogiques Dispositif d'accompagnement structuré : existence d'un plan d'accompagnement institutionnel encadré par une référente pour le suivi des étudiants	enseignants ; pas de plan de formation structuré ni suivi systématique Locaux et matériel jugés insuffisants : insatisfaction des enseignants et étudiants quant à la qualité ou la quantité du matériel pédagogique et informatique disponible
OPPORTUNITÉS	RISQUES
Demande ciblée auprès de la BAIU : possibilité pour les enseignants de proposer des achats spécifiques à la BAIU afin de renforcer l'adéquation des ressources aux acquis d'apprentissage Valorisation du site internet et des portes ouvertes : renforcer la communication autour	Dépendance à l'investissement volontaire sur les réseaux sociaux : la motivation des enseignants peut diminuer, laissant des canaux à l'abandon Manque de visibilité ciblée : l'absence sur certains événements et l'irrégularité sur les

de ces outils forts peut compenser l'absence sur d'autres canaux Structuration légère de la communication externe : créer une petite équipe ou désigner un référent interne permettrait de coordonner et homogénéiser les actions sans grands moyens Évaluation à venir des nouveaux outils : l'analyse de satisfaction prévue en juin 2025 offrira des pistes concrètes pour renforcer ou ajuster les dispositifs en matière de communication	réseaux peuvent entraîner une perte d'attractivité auprès de nouveaux publics Charge administrative importante pour les coordinateurs : multiples responsabilités pédagogiques et organisationnelles, pouvant entraîner surcharge et dilution du rôle Obsolescence du matériel : faute de moyens pour renouveler régulièrement les équipements, ceux-ci peuvent devenir rapidement inadaptés aux besoins pédagogiques actuels
---	--

Processus Qualité

FORCES	FAIBLESSES
Engagement formalisé (adoption d'une Charte qualité institutionnelle en 2023) Structure qualité robuste (cellule de coordination qualité active et bien composée, réunions mensuelles, mise en place d'un <i>Drive</i> qualité partagé pour assurer une traçabilité et une accessibilité à tous des documents clés) Expérience établie en autoévaluation (démarche qualité initiée dès 2012, avec une capitalisation des acquis depuis la première évaluation programmatique – pérennité dans la fonction de coordination qui garantit un suivi efficace) Structures fonctionnelles existantes (le Conseil des étudiants et les réunions de coordination remplissent les rôles d'une CEI, sans surcharger les structures) Démarche participative et structurée (implication des étudiants, enseignants, personnel administratif et direction via enquêtes et entretiens)	Charge de travail trop lourde (absence de ressources supplémentaires alors que les exigences de la charte qualité s'intensifient) Mobilisation inégale (parfois moins de 30 % de réponse aux enquêtes, ce qui fragilise l'analyse stratégique) Charte qualité encore trop méconnue (méconnaissance du document fondateur par une partie des enseignants et étudiants) Manque de vue générale (données éparses malgré la richesse des outils développés ; nécessité d'un tableau de bord global reprenant les données qualitatives et les statistiques)
OPPORTUNITÉS	RISQUES
Réutilisation efficace des acquis (les recommandations d'une filière peuvent bénéficier à l'ensemble de l'école par exemple suite à la mise en place de réunions de coordination)	Essoufflement des équipes (charges croissantes sans compensation horaire ni renfort de personnel, risque de démotivation)

Valorisation de la méthode comparative (suivi longitudinal et analyse de l'impact des actions, à renforcer pour orienter les futures décisions) Renforcement du pilotage qualité via les outils numériques (exploitation plus poussée des données récoltées pour faciliter le suivi qualité) Communication renforcée autour de la qualité (pour favoriser l'appropriation des démarches qualité par l'ensemble des acteurs internes) Qualité des échanges humains (retours informels en complément aux enquêtes anonymes)	Enveloppe fermée (le cadre de financement empêche de renforcer les moyens humains, ce qui limite l'ambition du plan qualité) Surcharge administrative (sans automatisation, le suivi et l'exploitation des données peuvent devenir chronophages pour les équipes)
---	---

Plan d'action et de suivi

Voir annexe³³

³³ Annexe n° 24 : Plan d'action et de suivi

Table des matières

LEXIQUE	1
PRESENTATION DE L'INSTITUTION :	2
Conseil d'Administration	2
Conseil de gestion	2
Conseil d'entreprise	3
Comité pour la prévention et la protection au travail	3
Renseignements pratiques	3
LES INSTANCES DE L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES	3
La Fédération Wallonie-Bruxelles	3
Les instances spécialisées de la Fédération	4
Le rôle des réseaux d'enseignement	5
Les groupes de travail inter réseaux	5
Les établissements	6
Les Pouvoirs Organisateurs	6
LES ATELIERS SAINT-LUC	6
Offres de formations de l'école	6
Organigramme de l'établissement	7
Missions et valeurs	7
Le Règlement d'Ordre Intérieur	9
Gestion administrative et organisationnelle	10
Horaires des cours	11
Moyens matériels et moyens financiers	11
CONTEXTE HISTORIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE	12
L'implantation des Ateliers Saint-Luc :	12

Autres écoles organisant ces cursus :	13
La poursuite des études	13
ORGANISATION DES COURS	13
Organisation par niveau	14
Admissions	15
Valorisation des compétences et/ou acquis antérieurs	15
Suivi des étudiants	16
PROFIL DES ETUDIANTS	17
Taux d'inscription et de réussite	17
CRITERE 1 : L'ETABLISSEMENT A FORMULE, MET EN ŒUVRE ET ACTUALISE UNE POLITIQUE POUR SOUTENIR LA QUALITE DE SES PROGRAMMES D'ETUDES	18
Politique de gouvernance de l'établissement	18
Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement et des programmes	20
Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes	26
Information et communication interne	29
CRITERE 2 : L'ETABLISSEMENT A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER LA PERTINENCE DE SES PROGRAMMES D'ETUDES	31
Appréciation de la pertinence des programmes d'études	31
Information et communication externe	32
CRITERE 3 : L'ETABLISSEMENT A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER LA COHERENCE INTERNE DE SES PROGRAMMES D'ETUDES	33
Les acquis d'apprentissage des programmes d'études	33
Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage	35
Agencement global des programmes d'études et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	45
Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	49
CRITERE 4 : L'ETABLISSEMENT A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER L'EFFICACITE ET L'EQUITE DE SES PROGRAMMES D'ETUDES	53

Ressources humaines	53
Ressources matérielles	55
Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	56
Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes d'études	58
CRITERE 5 : L'ETABLISSEMENT A ETABLI L'ANALYSE DE SES PROGRAMMES D'ETUDES ET CONSTRUIT UN PLAN D'ACTION VISANT LEUR AMELIORATION CONTINUE	59
Méthodologie de l'autoévaluation	59
Analyse SWOT	60
Plan d'action et de suivi	65

Signataires

Les coordinateurs de section

Michèle Grenier

Michèle Grenier

Claire Farah

Claire Farah

Caroline Côté

Caroline Côté

Jérôme Lecomte

Jérôme Lecomte

Le secrétariat

Christelle Niedergang

Christelle Niedergang

Nathalie Rayo

La coordinatrice qualité

Clarence Pitz

Clarence Pitz

La direction

Catherine Fontaine

Catherine Fontaine

Jean-Charles Hock

Jean-Charles Hock